

Contrat de Rivière Moselle ASBL

Moselle



Avec le soutien de la



Wallonie

Contrat de Rivière • Flussvertrag

Rapport d'activité 2025



CONTRATS DE
RIVIÈRE
DE WALLONIE



FLUSS-
VERTRÄGE
WALLONIE



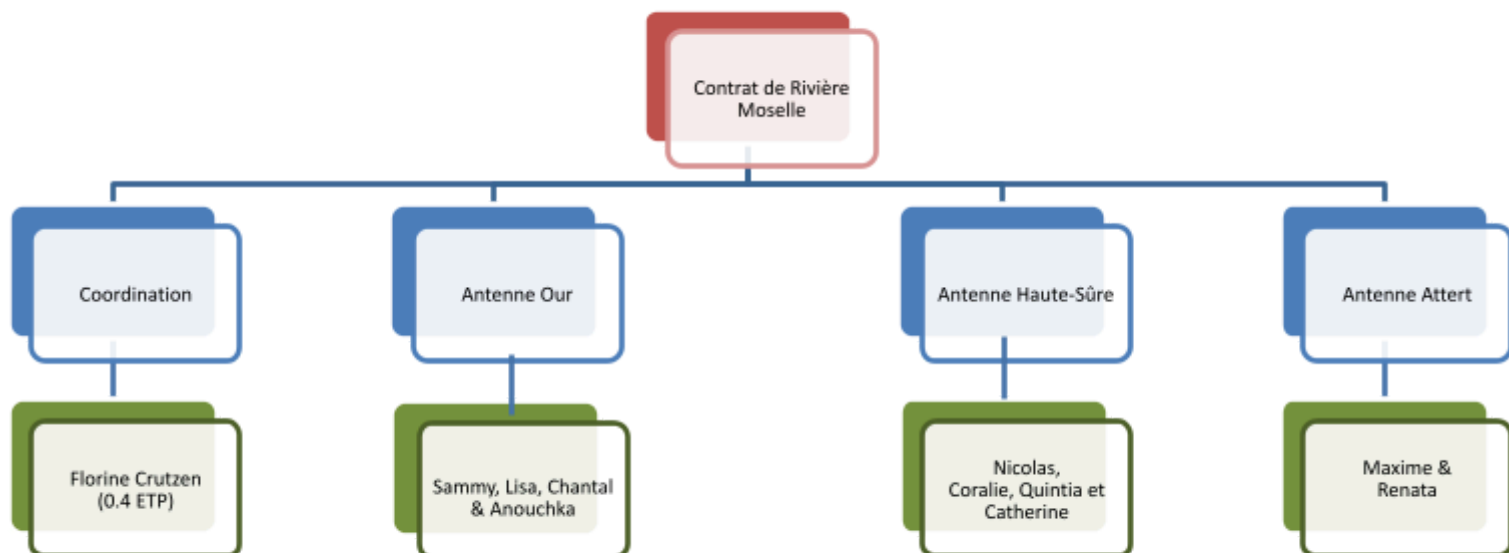
Objectif du rapport

Ce rapport a pour but d'informer le lecteur sur les activités de l'ASBL Contrat de rivière Moselle. Ce rapport est rédigé de manière concise, composé d'une publication à mi-année (publiée en interne et concernant les activités du 1^{er} semestre) et d'un rapport complet, public, réalisé en fin d'année reprenant le résumé des activités qui ont eu lieu sur l'année écoulée.

Merci à la contribution des 3 antennes pour la rédaction du rapport annuel.

1 ETAT D'AVANCEMENT GENERAL DU CONTRAT DE RIVIERE

1.1 Schéma général de l'ASBL



1.2 Personnel

Coordination (0.4 ETP)

La coordination du Contrat de Rivière Moselle ASBL est assurée par Mme Florine Crutzen depuis octobre 2019. Florine est bioingénieure en gestion des forêts et des espaces naturels. Depuis fin 2019, elle occupe le poste de coordination et administration déléguée du contrat de Rivière Moselle (temps partiel 0.2 ETP puis 0.4 ETP).



En 2025, la coordinatrice a été remplacée pendant 7 mois par Stéphane Califice durant un repos maternité et congé parental.

Mail : crmoselle@gmail.com
+ 32 80 44 03 01 (bureau avec déviation sur le portable)
GSM: 0498/71 90 91

Antenne Attert (0.84 ETP répartis sur le CRM, EEE et inondation)

Le chargé de mission au Parc naturel de la Vallée de l'Attert est Maxime Doffagne. Titulaire d'un bachelier en agronomie avec une spécialisation en environnement, il a été engagé initialement au Parc naturel de la Vallée de l'Attert pour des missions dans le domaine agricole. Il réalise aujourd'hui toutes les missions liées au Contrat de Rivière Moselle pour l'antenne de l'Attert : mission de



base et missions temporaires sur les conventions “espèces exotiques envahissantes” et “Culture du Risque d’Inondations”.

Mail : maxime.doffagne@attert.be

Fixe : +32 63/22.78.55

Renata Witkowska, guide nature spécialisée dans les plantes et leurs usages, a rejoint le PNVA en septembre 2022 pour l’aspect sensibilisation et animations.

En partie sur le contrat Rivière, elle a, entre autres, organisé les JWE et organisé des rendez-vous du Parc sur le thème de l’eau.



Antenne Our (1 ETP répartis sur le CRM et EEE)



Sammy Lejoly est entré en fonction en janvier 2025 pour reprendre la mission d’animation de l’antenne de l’Our et la réalisation de la mission EEE.

Mail : cr.our@botrange.be

Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a procédé à l’engagement en octobre 2024 de Lisa Pacyna, jeune master en sciences géographiques à orientation global change pour gérer la convention “Culture du Risque d’Inondations”.

Mail : lisa.pacyna@botrange.be



L’antenne de l’Our travaille aussi étroitement avec le service pédagogique du Parc naturel. Anouchka Nyssen, Kelly Kohnen et Chantal Martin réalisent diverses animations régulièrement sur le thème de l’eau et plus particulièrement l’animation des aquariums en classe dans les écoles du sous-bassin ou encore les animations de camp scout et autres camps de vacances en été.

Antenne Haute-Sûre (1.87 ETP répartis sur le CRM, EEE et CuRI)

Pour l’antenne de la Haute-Sûre, 4 personnes de l’équipe du Parc naturel sont mobilisées en 2025 pour assurer les missions au niveau de l’antenne locale « Haute-Sûre ».

- Nicolas Mayon, 0.3 ETP.

Nicolas preste un peu moins d’ $\frac{1}{3}$ temps sur le Contrat de Rivière, cette année le travail a été principalement axé sur les missions générales des CR, notamment la construction du nouveau PA 2026-2028 et la coordination des projets “Maillage Vert et Bleu” initiés par l’antenne Haute-Sûre sur les communes de Fauvillers et Martelange. Pour le projet de Fauvillers, il assure en plus la mission d’auteur de projet pour trois des quatre aménagements prévus.



E-mail : nicolas@parcnaturel.be

Fixe: 063/ 60.80.82

- Catherine Regaert, 0.1 ETP

Depuis septembre 2024, Catherine a pris en charge la mission d'animation et de sensibilisation du public.

E-mail : catherine@parcnaturel.be

Fixe: 063/ 60.80.85



- Coralie Huberty, 0.6 ETP

Depuis décembre 2023, Coralie Huberty assure la mission EEE pour le territoire de la Haute-Sûre. En plus de la mission EEE, elle est également chargée, en collaboration avec Nicolas et Quintia, de réaliser les missions générales des Contrats de Rivière.

E-mail : coralie@parcnaturel.be

Fixe: 063/ 60.80.82



- Quintia Vaessen, 0.5 ETP:



Depuis mai 2024, Quintia Vaessen assure la mission Culture du Risque d'Inondation sur le territoire de la Haute-Sûre, ainsi que des missions générales des Contrats de Rivière.

E-Mail: quintia@parcnaturel.be

Fixe: 063/ 60.80.82

1.3 Liste des membres fin 2025

STRUCTURE	Nom	Prénom	Membre effectif	Membre CA	Email
Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier	LIESSE	Donatien	oui	oui	donatien@parcnaturel.be
SPW-ARNE-Direction des Eaux de Surface	SMOOS	Augustin	oui	oui	augustin.smoos@spw.wallonie.be ; annick.vandenwynaert@spw.wallonie.be
Commune de Attert	GAUL	Wivine	oui	oui	wivine.gaul@attert.be
DCENN Malmedy	PALM	Elmar	oui	oui	elmar.palm@spw.wallonie.be
Commune de Fauvillers	CHETTE R	Geoffrey	oui	oui	geoffrey.chetter@fauvillers.be
Commune de Burg-Reuland	MAUS	Chris	oui	oui	chris.maus@burg-reuland.be
Parc naturel de la Vallée de l'Attert	HUBERT	Sylvie	oui	oui	sylvie.hubert@attert.be
Parc naturel Hautes Fagnes Eifel	HOORN AERT	Sébastien	oui	oui	coordination.generale@botrange.be
SPW-ARNe-DNF_DCP	BAYARD	Julien	oui	oui	julien.bayard@spw.wallonie.be
Commune de Martelange	CHETTE R	Adrien	oui	non	adrien.chetter@martelange.be

Commune de Vaux-Sur-Sûre	LEYDER	Olivier	oui	non	raivilo@gmail.com
Commune de Saint Vith	PETERS	Dorothea	oui	non	dorothea.peters@skynet.be
Commune d'Amblève	ARENS	Frederic	oui	non	f.arens@amel.be
Commune de Bullange	RAUW	David	oui	non	david.rauw@buellingen.be
Commune de Léglise	BARCHON	Valérie	oui	non	valerie_barchon@outlook.com
Commune de Bastogne	FRANCO	Jean-Marc	oui	non	jean-marc.franco@bastogne.be
Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton	ELOY	Delphine	oui	non	d.elay@aide.be
Cercle d'histoire et d'archéologie de la Haute Sûre	WELENS-VRIJDAGHS	Hans	oui	non	hans.welens@gmail.com
AgraOst	GENNEN	Jerome	oui	non	jerome.gennen@agraost.be
Service Cours d'Eau de la Province de Liège	KHUATDUY COOLEN	Bruno Gregory	oui	non	bruno.khuatduy@provincedeliege.be; gregory.coolen@provincedeliege.be
Bauernbund	VEIDERS	Helmut	oui	non	helmut.veiders@bauernbund.be
Direction de la Gestion hydrologique (SPW Mobilité et Infrastructures)	DIERICKX	Philippe	oui	non	philippe.dierickx@spw.wallonie.be
IDELUX	Maxime	Jacqmin	oui	non	maxime.jacqmin@idelux.be
BNVS	Marc	Jacobs	oui	non	alexander.rauw@natagora.be marc.jacobs33@skynet.be
La Bourriche ASBL	Thieltgen	Thierry	oui	non	thierrythieltgen@mplux.be
Maison de l'Eau Attert ASBL	Pierre	Jaaques	non	non	pierre.jaaques@attert.com

Province du Luxembourg	Clément	Pierre	non	non	pierre.clement@province.luxembourg.be ; p.clement@province.luxembourg.be
Contrat de Rivière Amblève	HEINES CH	Christine	non	non	crambleve@gmail.com
Contrat de Rivière Vesdre	HAURE GARD	Florence	non	non	coordination@crvesdre.be
Natagriwal ASBL	WESTE NBOHM	Hannah	non	non	;ehugo@natagriwal.be ; info@natagriwal.be ; hwostenbohm@natagriwal.be;
SPW-ARNE-DNF Cantonnement de St Vith	Hansen	Michael	non	non	michael.hansen@spw.wallonie.be ; pascal.mertes@spw.wallonie.be
SPW-ARNE-DDRCB- Direction du Développement Rural	REUTER	Marc	non	non	marc.reuter@spw.wallonie.be
SPW-DNF Cantonnement d'Arlon	LEPAGE	Martin	non	non	martin.lepage@spw.wallonie.be
DCENN Marche en Famenne	OTTE Pierre et CUVELI ER Virginie	OTTE Pierre et CUVELIER Virginie	non	non	pierre.otte@spw.wallonie.be; virginie.cuvelier@spw.wallonie.be
Natagora	Jean-Luc	Mairesse	non	non	jean-luc.mairesse@natagora.be
LAG 100 dörfer 1 Zukunft	Elena	Schommers	non	non	elena.schommers@wfg.be
DNF Bullange	Sven	Plattes	non	non	sven.plattes@spw.wallonie.be
AVES	Dorothea	Peters	non	non	dorothea.peters@skynet.be ; info@aves-ostkantone.be

1.4 État d'avancement général des missions

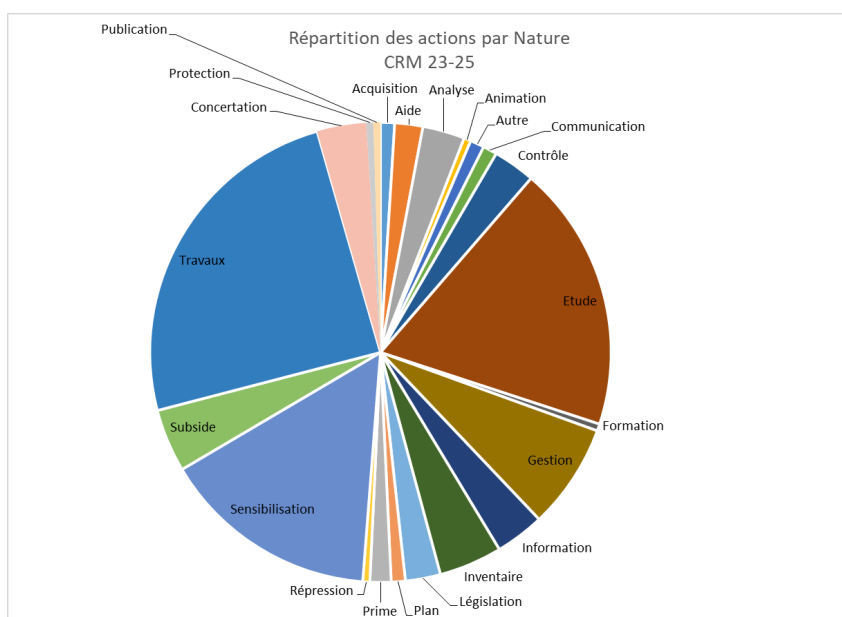
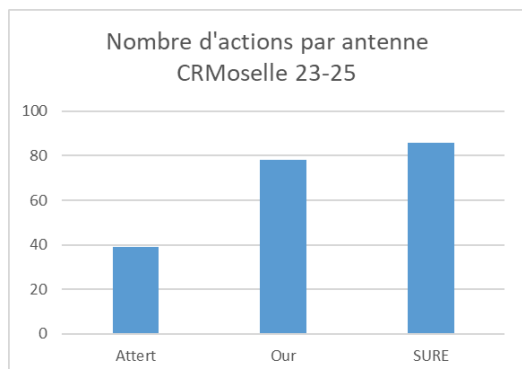
Durant le plan d'actions triennal précédent, la pandémie Covid-19 a bouleversé le monde entier. En 2020 & 2021, des mois de confinement et de restrictions liées aux animations, regroupements, télétravail etc. nous ont fortement limités dans notre organisation (annulations, reports et réadaptations de nos actions prévues). De plus, plusieurs animateurs sont tombés en maladie ou en congés 'longue durée' ou ont souhaité découvrir de nouveaux horizons professionnels, il a donc fallu procéder à leur remplacement et à chaque fois recommencer l'inclusion dans la structure complexe qu'est le CR Moselle.

Dès lors, l'année 2022 a rimé à la fois avec la reprise des actions, mais également avec les tâches spécifiques, d'une part, pour la clôture du PA 2020-2022, et d'autre part, pour la rédaction du nouveau Plan d'Actions en collaboration avec les partenaires. 2022 a donc été une année intense, qui a représenté une quantité de travail plus importante.

Plusieurs grands changements ont eu lieu ces derniers temps :

- la mission complémentaire Espèces Exotique Envahissante (avec des incertitudes sur les renouvellements)
- la mission Inter-CR (mission n°2 AM)
- la mission complémentaire Inondations (avec des incertitudes sur les renouvellements)
- le passage à la version Online du Programme d'Action (second semestre 2023)
- changements de chargés de mission dans certaines antennes
- Absence de la coordination pour congé de maternité en 2025
- Cloture du Programme 2023-2025
- Rédaction du nouveau Programme 2026-2028

203 actions sont inscrites initialement au programme d'actions 2023-2025 (PA) du Contrat de rivière Moselle. Le Contrat de Rivière Moselle a décidé pour ce programme de se concentrer sur des actions initiées par le Contrat de Rivière. En cours de PA, des actions sont par ailleurs ajoutées au programme et le suivi des actions permet de préciser avec les partenaires les taux de réalisation et délais prévus.



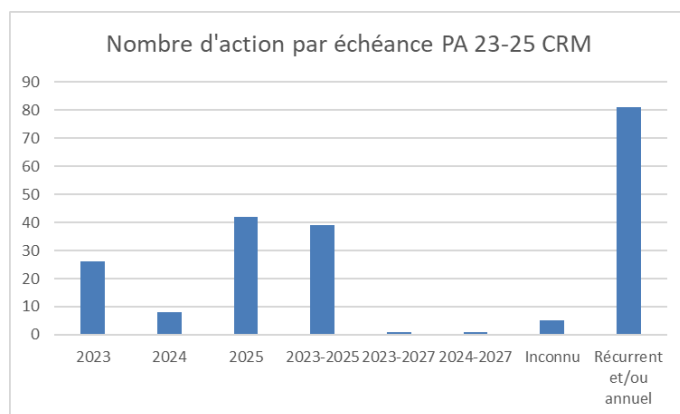
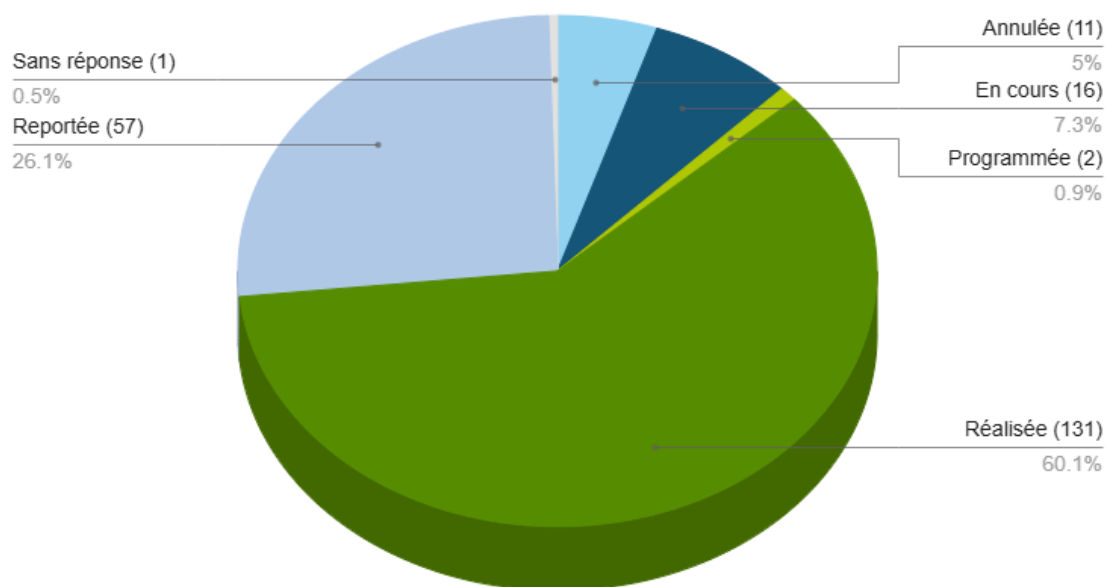


Tableau 1 : échéance des actions du programme d'actions 2023-2025 du Contrat de rivière Moselle.

De manière globale, le tableau 1, ci-dessus, indique dans quelle mesure les actions sont réparties durant la durée du Programme. Nous notons que la majorité des actions sont des actions récurrentes ou annuelles. Ensuite, un certain nombre d'actions sont prévues pour la fin du programme ou n'ont pas de délai fixé durant la période.

Figure 1: Présentation de l'état de réalisation des actions du Contrat de rivière Moselle mi2025



Nous notons près de 70% d'actions réalisées (figure 1). Un quart des actions est reporté sur le nouveau programme en cours d'élaboration fin 2025 pour la nouvelle période 2026-2028.

En annexe de ce rapport, sont joints les détails du programme d'actions 2023-2025 tels qu'adoptés en Assemblée Générale et lors de la Signature Protocolaire.

Le suivi exact en temps réel du nombre d'actions, de leur nature et de leur réalisation est possible depuis fin 2023 puisque la version excel interne a été transformée en version numérique en ligne accessible aussi au grand public et aux partenaires sur le site <https://www.pa-contratsriviere.be/>

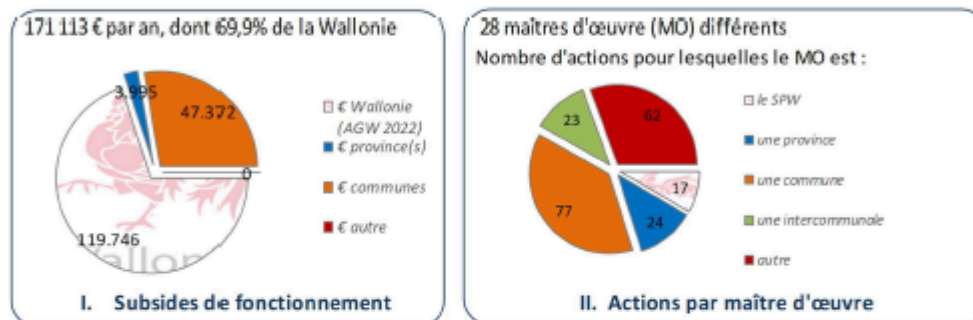
1.5 Évaluation du PA 2023-2025

Après la rédaction du Programme, une évaluation initiale est réalisée.

Contrat de Rivière Moselle - Programme d'actions 2023-2025



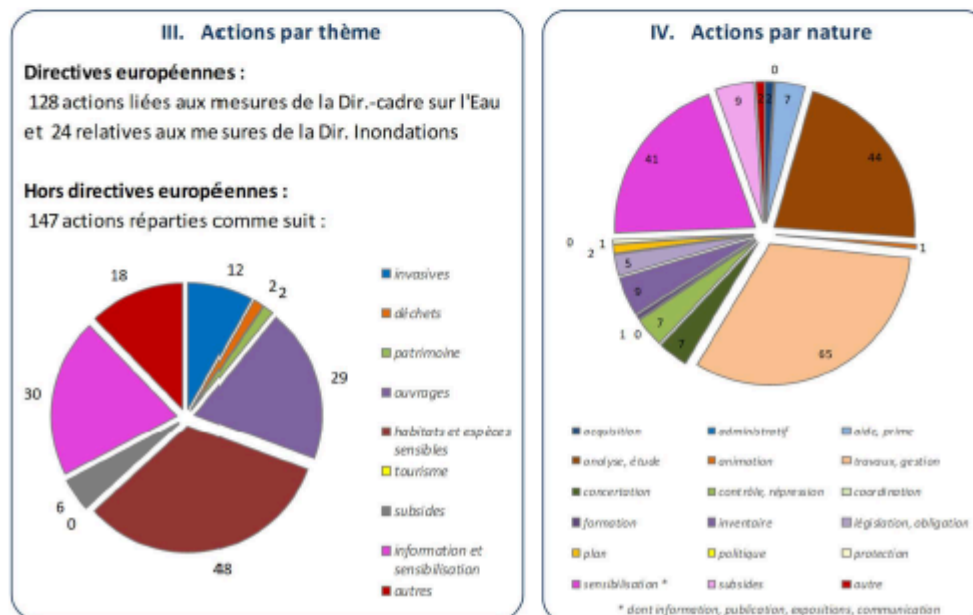
Synthèse



203 actions prévues

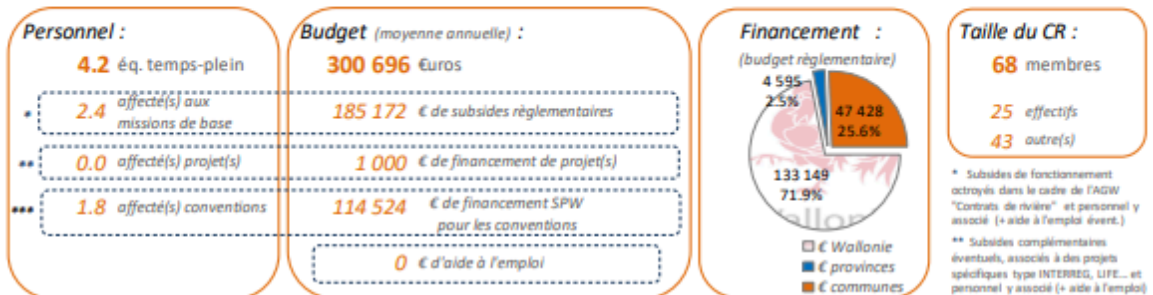
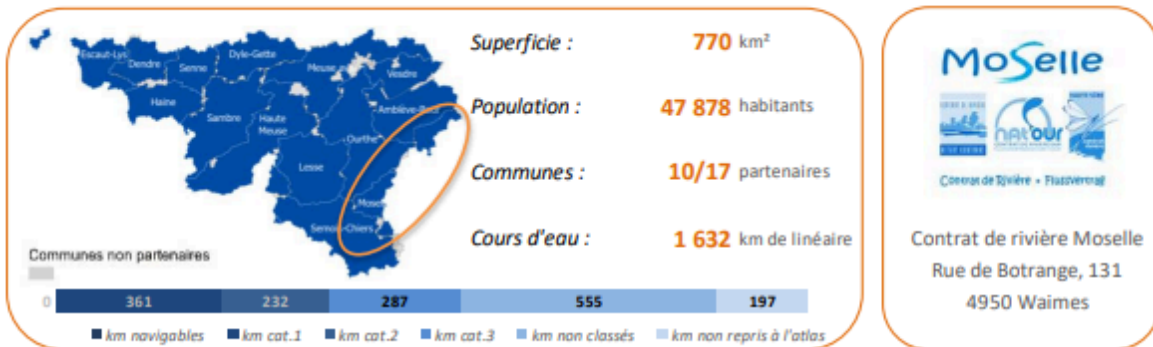
3 196 points noirs relevés, dont 825 prioritaires

313 km de linéaire inventorié

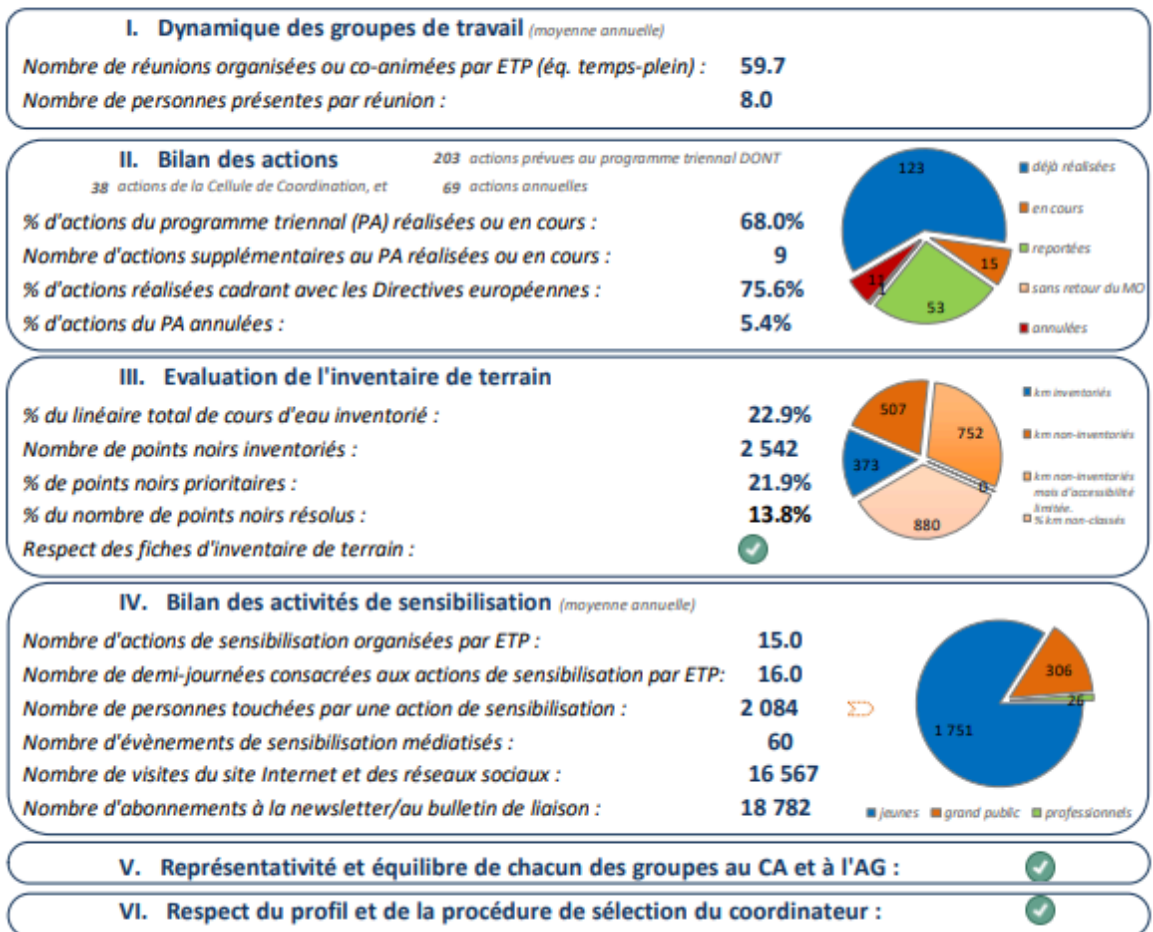


En fin de programme, une nouvelle évaluation est réalisée pour la cloture.

Contrat de Rivière Moselle - Evaluation 2023-2025



Critères d'évaluation



2 SYNTHÈSE SUCCINCTE SUR LES ACTIONS MENÉES

2.1 Actions reprises au Programme d'Actions 2023-2025

Le fichier Excel est en pièce jointe au présent rapport. Il reprend le détail pour chaque action menée.

L'état d'avancement du Programme d'Actions est accessible online: <https://www.pa-contratsriviere.be/>

2.2 Actions de la cellule de coordination

Gestion administrative quotidienne de l'ASBL

La gestion quotidienne de l'ASBL implique l'organisation de réunions régulières, notamment les conseils d'administration et les assemblées générales mais aussi les réunions Inter-CR, les réunions des coordinateurs etc.

La première assemblée de l'année a eu lieu le mercredi 3 avril à Martelange précédée par la visite d'une station d'épuration et d'une passe à poisson à Tintange.



La deuxième assemblée générale de 2025 s'est déroulée à Attert le 7 octobre, précédée par la visite de terrain des mares forestières sur le territoire du parc naturel de l'Attert.

Comme chaque année, la présentation, la validation et le dépôt des comptes sont une étape majeure dans la gestion de l'ASBL.

Journées de partage entre antennes locales

Étant donné les nombreux changements de chargés de mission en fin d'année 2023 ainsi que les missions complémentaires attribuées au CR dans le cadre des conventions, l'échange et le partage d'informations et de connaissances a été encouragé entre les 3 antennes locales. Durant des sorties de terrain collectives, les

chargés de mission ont pu se rencontrer, échanger sur les tâches et procédures à réaliser mais également développer un esprit d'équipe malgré la répartition territoriale complexe des antennes du bassin de la Moselle. En fin d'année, une journée d'équipe est également organisée pour permettre à tout le monde de se retrouver dans un cadre agréable et à partager un moment convivial.



2.3 Actions spécifiques par Antenne

Antenne Attert

Remise d'avis liés à la gestion des eaux de pluie lors de demandes de permis d'urbanisme

Action n°A_01 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNVA
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

15 avis remis par le Parc pour une meilleure gestion des eaux de pluie et la mise en place de zones de parking semi-perméables et enherbées.

Contrôle et lutte contre les plantes riveraines exotiques envahissantes

Action n°A_06 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	/
Échéance	2025

Contrôle et gestion de la berce du Caucase :

- Eradication du dernier foyer (ancienne décharge de Post), deux gestions
- Contrôle des anciens foyers (9 spots) . Suivi et gestion de deux populations récemment redécouvertes (une à la Corne du Bois des pendus et l'autre près de Viville). Une gestion chacune.



Contrôle et lutte contre les plantes riveraines exotiques envahissantes

Action n°7 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

- Gestion de plus de 29.000 plants de balsamines de l'Himalaya sur environ 15 km de cours d'eau.
- Population source confirmée (précisée) à Nobressart.

Contrôle des renouées asiatiques et essais innovants de gestion

Action n°8 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

- En hiver 2025 : une tentative de gestion de la renouée par étranglement à travers grillages sera tentée. Achat du grillage en 2025 par le PNVA et mise en place en février 2026 sur le prochain plan d'action.

Contrôle et lutte contre les plantes riveraines ou aquatiques exotiques envahissantes

Action n°A_09 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Commune d'Attert , PNVA
Échéance	2025

- Plusieurs post Facebook et articles dans les Courrier du Parc et le Bulletin Communal sur les inventaires de plans d'eau dans le but de détecter des EEE émergentes.

Information, contrôle et lutte contre les espèces animales exotiques envahissantes

Action n°A_010 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

- Acquisition et prêts de 5 cages à rats-laveur et mise à disposition aux habitants de la commune.
- piégeage intensif des rats laveurs de la part des agents DNF des deux triages d'Attert
- Au total: **plus de 550 morts sur la commune en depuis le 1er janvier 2024 (chiffres au 23/09/25)**
- Sensibilisation sur le rats laveurs (Article dans le Courrier du Parc (2024) et le bulletin communal (octobre 2025) et promotion du prêt de cages aux citoyens.
- Rencontre avec l'ULG en charge de l'élaboration d'un plan d'action contre le raton laveur pour la Wallonie (afin de s'inspirer d'Attert qui est très impliquée dans la lutte)



Opération Grand Nettoyage de Printemps
Action n° A_011 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Commune d'Attert / BEWAPP
Échéance	2025

- Remise en question de l'implication dans l'organisation du grand nettoyage de printemps
- Enquête publique
- Organisation d'une opération rivière propre (pas d'inscrits...)

Informers les agriculteurs sur tous les risques et précautions à prendre en bord de cours d'eau

Action n° 15 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale Attert, Natagriwal
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

Organisation d'une conférence phytolice dans pour promouvoir la lutte intégrée, les bandes enherbées, et fleuries, et la réduction des insecticides.

Gestion du Marais de Grendel

Action n° 16 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale Attert, Natagora et Natur&ëmwelt
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

Organisation et participation au chantier de gestion du marais au printemps (16/02/25) et un autre le 14/12/25.

21
L'AVENIR AL
MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025

ARRONDISSEMENT D'ARLON

Gestion internationale au marais de Grendel

ATTERT

Un chantier transfrontalier de gestion est en cours à la réserve naturelle de Grendel. Les travaux sont réalisés par des équipes de bénévoles belges et grand-ducaux.

Dimanche, un chantier de gestion a eu lieu à la réserve naturelle transfrontalière des marais de Grendel, à cheval sur la frontière de l'Attart et d'Ell. Un chantier organisé par Claude Schiltz et la Fondation Hëllef fir Natur, Jean-Luc Mairesse et Natagora et par Maxime Hoffagne de l'équipe du Parc naturel du Val d'Attart. Les travaux d'entretien se font à chaque fois par des équipes de bénévoles belges et grand-ducaux qui débroussaillent pour préserver la biodiversité. Le marais est une zone humide protégée en Belgique et au Grand-Duché. L'ensemble marécageux de Grendel est un véritable patchwork de terrains de grande valeur biologique. Claude Schiltz et Jean-Luc Mairesse expliquent que cette réserve a une superficie de près de 4 ha. Il s'agit en fait d'anciens prés de fauche qui recèlent bien des trésors : bécassine des marais, bruant des roseaux, cigogne noire, le rarissime cuivré de la bistorte, saule rampant, orchis de mai, violette des marais, trèfle d'eau.

Claude Schiltz ajoute que ce dimanche « on a débroussaillé et réduit la taille des boules de saules. On veut conserver une mosaïque de milieu de vie : un pré de fauche, des arbres, une roselière ; on va aussi reboucher un drain pour rendre le milieu plus humide encore. Ici aux marais, nous avons une belle diversité que nous voulons conserver. Nous gérons environ 2000 hectares de réserves au Luxembourg avec 86 sites prioritaires où l'on essaie d'agrandir les réserves. »

Notons que pour ce marais du val d'Attart, des aménagements ont été effectués ces dernières années : nouveau poste d'observation, caillebotis, panneaux didactiques ; Bref, tout un site magnifique qu'il faut entretenir chaque année afin de pouvoir mener une gestion homogène des deux côtés de la frontière.

JEAN-CLAUDE FONCK



Une partie des bénévoles au marais à Grendel sous la houlette de Claude Schiltz et Jean-Luc Mairesse.

Creusement de mares

Action n°A_018 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

Creusement de 20 mares en milieu forestier. Mares conçues pour maximiser les micro-habitats et micro-climats, creusées dans des bois abritant déjà d'anciennes mares de divers stades (en majorité en voie d'atterrissement)



Mares à batraciens

Action n°A_019 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	DNF, PNVA
Échéance	2025

Inventaires des pontes de batraciens et de la prédation dans plusieurs sites avec le DNF.

Migration des batraciens

Action n°A_020 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

- Sensibilisation aux migrations de batraciens via des articles dans le courrier du Parc et sur Facebook
- Aider à la formation de groupes de bénévoles par des appels à volontaires (dans les mêmes canaux)
- Assurer la sécurité de ces bénévoles par l'installation de barrières, de panneaux de ralentissement et de feux de chantier.

Aide aux bénévoles et création d'un nouveau groupe de bénévoles pour les sites de Post et Luxeroth en 2025. Avec presque 600 batraciens sauvés sur ces sites.

Nichoirs à cincles plongeurs

Action n° A_021 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Maison de l'eau de l'Attert asbl
Partenaires	Antenne locale Attert
Échéance	2025

- L'inventaire des 10 nichoirs a été réalisé.
- 28 nouveaux nichoirs à cincles plongeurs ont été rajoutés dans le projet de restauration du ruisseau de Schockville (sous 11 ponts)



Journées wallonnes de l'eau (JWE)

Action n° A_022 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNVA
Partenaires	Antenne locale Attert
Échéance	2025

- En 2025, Diffusion d'un spectacle dans toutes les écoles maternelles de la commune (action développée au chapitre 5.2) pour 290 enfants de 8 écoles (17 classes)
- Le 26-03-2025 Un ciné débat sur le film/documentaire "Après la pluie" a eu lieu pour une quinzaine de participants et des échanges poignants.

Résolution du point noir prioritaire (At013) sur l'Attert (2ème CAT.)

Action n° A_27 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Service Technique de la Province du Luxembourg
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

Résolution du seuil important sous le pont de Luxeroth. Mise en place d'une rampe rugueuse pour étaler la différence de niveau. Vidéo des travaux postée sur Facebook cumulant 190.000 vues!



Retrait d'embâcles sur la Nothomb (2ème CAT.) (Points noirs At019-020-021)
Action n° A_28 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Service Technique de la Province du Luxembourg
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

Nothomberbach: retrait d'embâcles et gestion de la ripisylve par trouées en aval de Nothomb – travaux effectués en 2025.



Retrait d'embâcles sur l'Attert(2ème CAT.) (Points noirs At019-020-021)

Action n° A_ 29 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Service Technique de la Province du Luxembourg
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

Retrait d'embâcles sur l'Attert près de la confluence avec la Nothomb réalisés en même temps que le déplacement d'enrochements situés en amont de la confluence entre la Nothomberbach et l'Attert car ils provoquent de l'érosion dans une pâture. (Ces enrochements avaient été placés là pour protéger une ligne électrique aujourd'hui déconnectée.)

Etude de la résolution du point noir du Radier sous la N4

Action n° A_ 30 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Service Technique de la Province du Luxembourg
Partenaires	Commune d'Attert
Échéance	2025

- Reporté au prochain plan d'action

Entretien courant sur les cours d'eau de 3ème CAT. (à insérer dans le bail d'entretien du Service Technique Provincial)

Action n°A_031 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Province du Luxembourg
Partenaires	Attert
Échéance	2025

Stabilisation de berge sur le ruisseau du Thollenweyer à Post

Curage dans le centre du village de Nobressart (Ruisseau de Nobressart)

Stabilisation de berge sur l'Attert 2ème CAT) en amont de Schadeck)

Résolution de 5 points noirs sur le ruisseau de Schockville

Action n° A_032,33,34,35,36 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	Maison de l'eau de Redange, PNVA, Commune d'Attert, Province du Luxembourg
Échéance	2025

L'antenne de l'Attert du CRM a rédigé pour la commune d'Attert un projet de grande ampleur pour l'appel "Maillage vert et bleu en milieu rural" et a décroché la somme de 550.000€ (605.000€ avec les 10% d'imprévus). Ce projet vise entre-autres à modifier 11 ouvrages (dont les actions n° A_032,33,34,35,36) pour en permettre la franchissabilité. (pour plus d'informations voir rapport précédent). Le cahier des charges des travaux est réalisé et ceux-ci débiteront sur le prochain plan d'action.

Résolution du point noir (Sco018) « Passage busé » en amont du bassin d'orage &

Résolution du point noir (Sco019) « Passage busé » en aval du bassin d'orage

Action n°A_037 et 043 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	SPW MI
Partenaires	Province du Luxembourg
Échéance	2025

Sur la demande de l'antenne locale, le SPW MI a accepté de prendre en charge le changement de ces deux obstacles pour les rendre franchissables par la faune piscicole. Les plans et métrés ont été réalisés en 2025 par la Province du Luxembourg et les travaux se feront sur le prochain plan d'action.

Inventaires d'été

Action n°A_038 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	DNF, Maison de l'eau PNVA
Échéance	2025

Inventaire des espèces exotiques envahissantes :

15 km inventoriés et gérés dans le but de vérifier qu'il n'y a pas d'autres populations sources de balsamine de l'Himalaya que celles de Nobressart et de Nothomb. + de Nombreux inventaires de tronçons et plans d'eau afin de rechercher de nouvelles plantes émergentes.



Inventaires d'hiver (Points noirs)

Action n°A_039 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	DNF, PNVA
Échéance	2025

Inventaire des points noirs sur les cours d'eau à la fin de l'hiver ainsi que relevé des indices de présence du castor sur ces mêmes cours d'eau (convention EEE).

Entièrement des Cours d'eau du bassin d'Attert visités sauf le ruisseau de Post et le Bredbaach (Heinstert)



Antenne Our

Gestion des espèces exotiques envahissantes

Action n° O_o27 et O_o20 du Programme d'Actions 2023-2025

L'antenne assure le suivi de l'inventaire de la balsamine sur l'ensemble des communes du Contrat de rivière, afin de guider les chantiers de gestion. Des appels à bénévoles ont été lancés pour intervenir sur plusieurs populations de balsamine de l'Himalaya, notamment sur l'ensemble des affluents de l'Our ainsi que sur l'amont de ce cours d'eau.

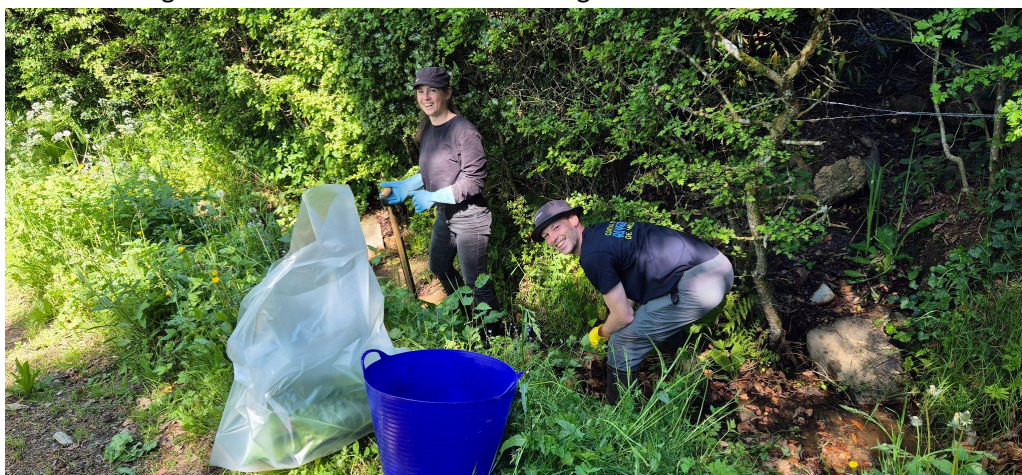


Figure : Sur la photo de gauche un chantier de gestion de Balsamine sur un affluent de l'Our et sur la photo de droite gestion par bâchage d'une population source en amont du Grossweberbach à Herresbach.

Collaboration avec le Contrat de Rivière Amblève
Action n°O_012 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM
Partenaires	CRA
Échéance	Annuelle

L'antenne Our continue sa collaboration avec le Contrat de Rivière Amblève. Cette collaboration s'exprime sous forme de traduction de brochures, d'entraide à reconnaître des EEE ainsi qu'à leur gestion (chantier de gestion du Lisichiton à Aywaille)
 Un contact régulier et enthousiaste s'est installé grâce à ce soutien mutuel.



Relaché d'Unio crassus

Action n°O_078 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNHFE
Partenaires	DEMNA et life vallée ardennaises
Échéance	2023-2025

Le Contrat de rivière Moselle à participé au relâché de Unio crassus sur l'Our avec le PNHFE. Cette action a pour but de renforcer les populations de mulettes épaisses présente sur l'Our. Quelques individus ont été marqués au préalable afin de permettre un suivi précis des populations.



Gestion des populations de la berce du Caucase le long des CE de 3ème catégorie

Action n°O_019 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM
Partenaires	Amblève, Bullange, Burg-Reuland, Saint Vith
Échéance	Annuelle

Chaque année, l'antenne Our faisait appel à un gestionnaire privé pour éradiquer les populations de berces présentes le long des cours d'eau de 3^e catégorie. Cette année, la gestion a été assurée directement par le chargé de mission "espèces exotiques envahissantes", les populations ayant fortement diminué. En effet, les foyers comptant plus de 10 individus sont désormais devenus rares. Les populations gérés sont :

- id_portail_berce n°4842
- id_portail_berce n°2748
- id_portail_berce n°5409
- id_portail_berce n°2963



Panneaux de cours d'eau

Action n°O_030 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Bullange, CRM-Our
Partenaires	/
Échéance	2023-2025

Un inventaire de panneaux de cours d'eau manquants dans la commune de Bullange à été effectué et les panneaux ont été distribués afin d'être placés par le service travaux de la commune. Cela contribue à renforcer le lien entre les habitants et leur environnement.

Renforcement des populations de *Margaritifera margaritifera*

Action n°O_077 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PN Hautes Fagnes-Eifel
Partenaires	Life Vallées ardennaises, DEMNA
Échéance	2023-2027

Grâce aux études préliminaires de l'action n°O_075, de nombreuses jeunes moules perlières ont été relâchées cet été 2025 dans des affluents de l'Our dans le cadre du projet Life Vallées Ardennaises. Cette espèce, essentielle à la filtration de l'eau et à la biodiversité aquatique, fait l'objet d'un suivi renforcé. Le projet se poursuivra dans le plan d'action suivant, visant à consolider les populations et à restaurer durablement ces milieux fragiles.



Réalisation de plusieurs projets d'amélioration de la biodiversité sur les STEP AIDE.
Action n°O_026 du Programme d'Actions 2023-2025

Afin d'améliorer l'accueil de la faune et de la flore sauvages sur les sites de stations d'épuration, les cinq sites AIDE du bassin de l'Our ont fait l'objet d'une évaluation approfondie. Cette analyse a permis d'identifier, pour chaque site, des mesures spécifiques et adaptées visant à renforcer leur capacité d'accueil pour les espèces animales et végétales indigènes.

Plusieurs actions environnementales ont ainsi été mises en œuvre, parmi lesquelles la pose de nichoirs destinés à l'avifaune et l'installation de gîtes à chauves-souris. Des plantations de haies champêtres diversifiées et fructifères ont également été réalisées. Par ailleurs, des bandes fleuries ont été aménagées, avec un renforcement en semences d'espèces indigènes, une gestion par fauche tardive et des modalités d'entretien spécifiquement orientées vers le soutien de la biodiversité ont été définies et seront appliquées.





Participer au suivi des deux espèces de bécassines mis en place dans le cadre du LIFE B4B

À l’instar de l’antenne de la Haute-Sûre, l’antenne de l’Our a participé au recensement de la bécassine des marais et de la bécassine sourde dans le cadre du projet LIFE B4B. Jusqu’à présent, pratiquement aucun secteur du bassin de l’Our ne faisait l’objet d’inventaires ciblés pour ces deux espèces, ce qui rendait la participation du Contrat de rivière à ce programme d’observation particulièrement pertinente.

Les carrés 3567 et 3861 du projet ont ainsi été prospectés spécifiquement à la recherche de ces deux espèces. Aucune bécassine sourde n’a été détectée, tandis que plusieurs dizaines d’observations ont été réalisées pour la bécassine des marais, espèce plus commune et également plus aisée à observer.

Antenne Haute-Sûre

Confirmer l’éradication définitive des populations de berce du Caucase n°451, 452, 459, 732, 1813

Action n°S_003 du Programme d’Actions 2023-2025

Maitre d’œuvre	CRM
Partenaires	/
Échéance	2023

Dans le cadre de la Convention sur les Espèces Exotiques Envahissantes, qui a débuté en avril 2023 et renouvelée en 2024 et 2025, une mission de vérification de tous les points de Berce connus a été demandée et opérationnalisée par le CRM.

Ces inventaires ont conduit à confirmer l’absence de berce du Caucase pour les populations n°451, 452, 459, 732 et 1813 depuis 2023 jusque 2025 compris.

Suite aux inventaires 2023, deux nouveaux foyers (dont des plants en graines) avaient été trouvés en aval du point 1813 et avaient conduit à la création de nouvelles fiches de populations portant les n° suivants : 6100 et 6099.

En 2025, ces deux foyers ont été revisités. Seul le foyer 6100 présentait encore des pieds de berce et fût géré simultanément à l'inventaire. Lors des travaux de gestion de la balsamine de l'Himalaya, l'ensemble du secteur aval de la Sûre a été inspecté sans découverte de nouveaux foyers.

Inventaire des mammifères semi-aquatiques à l'aide de camera traps dans le bassin de la Sûre

Action n°S_008 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PHNSFA
Partenaires	/
Échéance	Annuelle

C'est dans le cadre de la convention Ramsar et la continuité du projet Life Loutre, que nous avons mis en place un réseau de pièges photos répartis sur tout le territoire du site Ramsar de la Haute-Sûre dans le but de confirmer la présence de la loutre. Dans la continuité des années précédentes, les inventaires ont été réalisés entre octobre 2024 et fin février 2025. Au total, 11 pièges photos ont été placés. Aucune loutre n'a malheureusement pu être photographiée.

Les appareils sont attachés à l'aide d'une sangle sur un support rigide (arbre) et sécurisés à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas. Ils sont toujours situés à proximité des berges (max 10m) ou sur les berges elles-mêmes. La détermination de l'emplacement des appareils est toujours influencée en fonction des indices de présence (empreintes, coulées, déjections) de la faune sauvage et la configuration du site (p.ex : présence d'une confluence, d'un arbre au-dessus du lit du cours d'eau, etc.). Les localisations exactes des appareils ont été enregistrées. Les données ont été récoltées et seront encodées sur le site www.agouti.eu.



Figure : Castor d'Europe (*Castor fiber*) photographié le long de la Sûre et chat forestier (*Felis silvestris*)

Suivre une chaîne de points d'écoute pour le monitoring des oiseaux nicheurs (SOCWAL) dans le site Ramsar de la Haute-Sûre.

Action n°S_011 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNHSFA
Partenaires	AVES, Natagora
Échéance	Annuel

La chaîne SOCWAL n°830 (15 points d'écoute fixes standardisés) a été reprise pour un suivi bisannuel selon le protocole du programme de monitoring des oiseaux communs SOCWAL. Toutes les données ont été encodées dans le module d'encodage dédié au programme sur la plateforme observations.be. La réactivation de cette chaîne et son inscription au programme d'action du CRM permet de garantir un suivi sur le long terme, nécessaire pour l'obtention de tendances d'évolution des populations des différents oiseaux de Wallonie. On

notera par ailleurs la nécessité de maintenir cette chaîne active tant les sites de suivi ardennais sont rares et précieux ! L'analyse à large échelle est réalisée par le département étude de AVES-NATAGORA (tendances à l'échelle de la Wallonie et par sous-régions biogéographiques).

Monitoring et étude des populations de moule perlière et muette épaisse du bassin.

Participation à la dynamique de préservation des deux espèces dans le bassin

Action n°S_012 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNHSFA
Partenaires	DEMNA
Échéance	Annuelle

Dans le cadre de travaux d'aménagement de berges réalisés par la DCENN sur la Sûre à Radelange, un sauvetage avant-travaux des muettes épaisses a été réalisé avec l'aide du DNF.

Suivi de l'aire de répartition de 5 espèces d'amphibiens dans le bassin de la Haute-Sûre

Action n°S_015 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNHSFA
Partenaires	DEMNA
Échéance	Annuelle

Suivi salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)

Les inventaires salamandres sont réalisés sur base du protocole rédigé par le Département Etudes de Natagora. Depuis 2016, le suivi de salamandres a lieu sur un transect de 1 km situé à Martelange. Les prospections se réalisent en soirée, en période de migration (printemps et automne) et idéalement par temps de pluie (ou à minima lorsque l'humidité relative est élevée). Les observations effectuées lors de ces prospections ont été encodées dans <https://observations.be/> grâce à l'application Obsmapp.

D'autres espèces d'amphibiens sont recensées sur ce transect et également encodées sur le site observations.be. On peut y noter la présence de crapauds communs, grenouilles rousses et de tritons alpestres et palmés.

En raison de la météo peu propice aux sorties de salamandre, une sortie a été réalisée au printemps et une sortie en automne 2025.

Résultats 2025 : En collaboration avec la commune de Martelange, des dispositifs ont été mis en place pour interdire l'accès aux engins motorisés sur une portion de la rue de la Tannerie. Pendant toute la période de migration, la vitesse maximale a également été limitée à 30 km/h et des panneaux de sensibilisation ont été mis en place.



Suivi pontes de grenouille rousse (*Rana temporaria*)

Suite aux conseils de Thierry Kinet (Natagora), 6 carrés de 1 km² ont été sélectionnés afin d’y inventorier cette espèce (Hollange, Neffe, Martelange). Ces 6 km² ont été prospectés à deux reprises dans le courant des mois de mars et avril pour comptabiliser le nombre de pontes de grenouilles rousses.

Les observations effectuées lors de ces prospections ont été encodées dans <https://observations.be/> grâce à l’application Obsmapp.

Gérer les populations de berce du Caucase attribuées en gestion à la commune de Bastogne

Action n°S_035 du Programme d’Actions 2023-2025

Maitre d’œuvre	Bastogne
Partenaires	SPW CIEI Th.Sluyters
Échéance	Annuelle

Dans le cadre de la Convention sur les Espèces Exotiques Envahissantes, qui a débuté en avril 2023 et renouvelée en 2024 et 2025, une mission de vérification de tous les points de Berce connus a été demandée et opérationnalisée par le CRM.

Nous avons profité de ce passage pour procéder à l’élimination des plantes repérées.

Les populations situées le long du ravel entre Bastogne et Bourcy ont été gérées en parfaite collaboration avec Thierry Sluyters, agent de la Cellule interdépartementale Espèces invasives (CiEi) du SPW. Cette collaboration a permis de renforcer l’effort d’éradication et a permis la gestion des nouveaux foyers repérés dans le cadre de la Convention EEE. Par ailleurs, la population n°4778 située à Bras, et à cheval sur le domaine communal, la propriété d’un privé et la parcelle d’un agriculteur, a à nouveau été prise en charge par le CR afin d’avoir une gestion globale et efficace de la population. Tous les pieds ont été arrachés par la méthode suivante: extraction de la racine à l’aide d’une bêche avec gestion adéquate des déchets pour éviter toute reprise de la plante. Malheureusement, les pieds dans la partie privée n’ont pu être gérés par la méthode “coupe sous-collet” car aucun accès n’a été autorisé.

Confirmer l’éradication définitive des populations de berce du Caucase n°106, 329, 456, 457, 458, 734, 4776, 4777, 4741, 4743 et 5542

Action n°S_038 du Programme d’Actions 2023-2025

Maitre d’œuvre	CRM -Haute-Sûre
Partenaires	/
Échéance	Annuelle

Dans le cadre de la Convention sur les Espèces Exotiques Envahissantes, une mission de vérification de tous les points de Berce connus a, une nouvelle fois, été demandée et opérationnalisée par le CRM.

Ces inventaires ont conduit à confirmer l’absence de berce du Caucase pour les populations n°106,329, 456, 457, 458, 734, 4776, 4741 et 4743.

La gestion de la Berce se fait à l’aide d’une bêche. On creuse afin d’extraire un maximum de la carotte racinaire. Ensuite, on hache et stocke les plantes en hauteur pour éviter toute reprise.

La surveillance et la gestion de toutes ces populations devra se prolonger dans le temps, la durée de vie de la banque de graines de Berce dans le sol étant de minimum 7 à 10 ans.

Gérer la population de berce du Caucase n°2948 entre Traimont et Chêne

Action n°S_045 du Programme d’Actions 2023-2025

Maitre d’œuvre	Léglise
----------------	---------

Partenaires	/
Échéance	Annuel

Dans le cadre de la Convention sur les Espèces Exotiques Envahissantes, qui a été renouvelée pour la deuxième année consécutive, une mission de vérification de tous les points de Berce connus a été demandée et opérationnalisée par le CRM.

Aucune berce du Caucase n'a été retrouvée sur le site durant ces 3 années de suivi. Ce foyer est, en 2025, considéré comme éradiqué. La partie communale de Léglise sur le sous-bassin de la Moselle, est la première commune à être indemne de berce du Caucase pour l'antenne de la Haute-Sûre.

Gérer les populations de Balsamine de l'Himalaya

Action n°S_016 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	PNHSFA
Partenaires	/
Échéance	Annuel

Gérer les populations de berce du Caucase sur les berges de la Wiltz

Action n°S_027 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Province de Luxembourg
Partenaires	PNHSFA, Bastogne
Échéance	Annuel

Dans le cadre de la Convention sur les Espèces Exotiques Envahissantes, une mission de vérification de tous les points de Berce connus a, une nouvelle fois, été demandée et opérationnalisée par le CRM.

En 2025, le ravel et la Wiltz ont été parcourus simultanément pour avoir une gestion cohérente de toute la zone. Au total, 700 plants ont été éliminés, la majorité se trouvant le long du cours d'eau.

La Wiltz devra faire l'objet d'une surveillance et d'une gestion durant plusieurs années afin d'éliminer tous les plants et de garantir l'épuisement de la banque de graine.

Restaurer la libre circulation des poissons au niveau de l'obstacle 1192 (ruisseau de Traquebois)

Action n°S_053 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Fauvillers
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

Restaurer la libre circulation des poissons au niveau du pont de Hotte sur le ruisseau de Traquebois

Action n°S_054 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Fauvillers
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

Aménager le qué forestier dégradé sur le ruisseau de Traquebois au niveau du chemin du Dahl

Action n°S_055 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Fauvillers
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

Aménager le gué forestier dégradé sur le ruisseau de Traquebois au niveau du chemin de la Buchelle

Action n°S_057 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Fauvillers
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

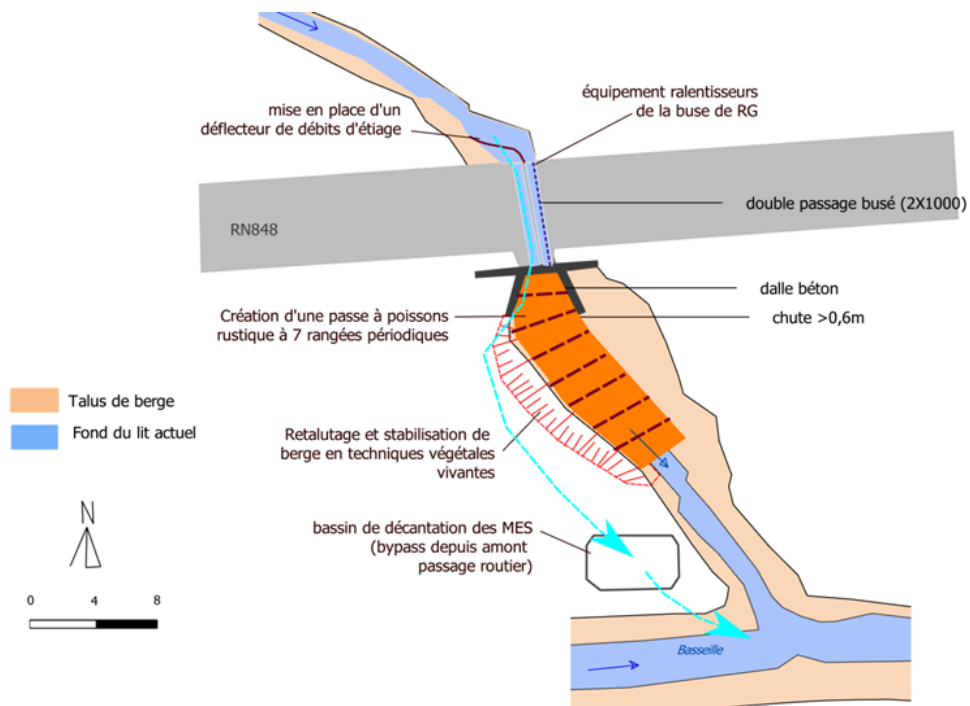
L'antenne Haute-Sûre du CRM a rédigé pour la commune de Fauvillers un projet de grande ampleur pour l'appel "Maillage vert et bleu en milieu rural". Celle-ci a décroché la somme de 104.683,15 € permettant de résoudre les 4 actions ci-dessus du PA. Le projet vise la restauration complète du maillage bleu via la restauration du ruisseau de Traquebois (3e catégorie), depuis sa confluence avec la Basseille jusque ses têtes de bassin situées dans le bois de Oisefagne.

L'antenne Haute-Sûre coordonne l'équipe projet pour la commune, a co-géré le marché de service visant à définir un auteur de projet pour l'aménagement de l'obstacle 1192 et assure elle-même le rôle d'auteur de projet pour les trois autres aménagements.

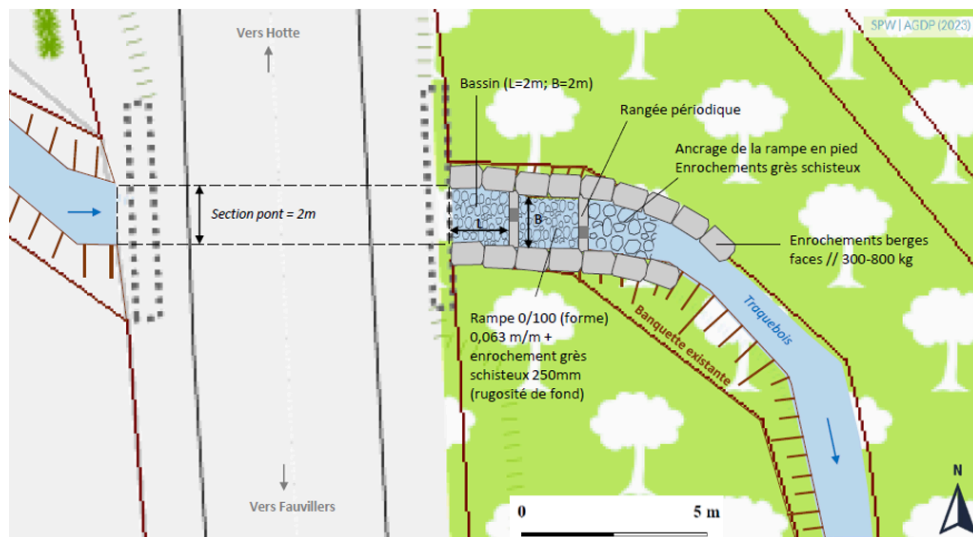
Obstacle 1192 (site 1): L'ouvrage est repris à l'inventaire wallon des obstacles piscicoles, sous le statut « important ». Toutefois, l'analyse ICE (Baudoin et al., 2014) conduite par le Parc naturel tend à caractériser celui-ci de « barrière totale ».



L'antenne Haute-Sûre a co-géré la procédure de marché public pour la désignation d'un auteur de projet: rédaction des clauses techniques du CSC + analyse technique des offres. La commune a désigné le bureau Stream&River Consult pour la conception d'un aménagement visant à restaurer la libre circulation des poissons. Au terme de la phase d'AVP, c'est une rampe en enrochements à rangées périodiques qui a été retenue, couplée à l'installation de déflecteurs dans l'une des buses en béton. Après approbation de l'AVP par le jury SPW de l'appel à projet, le travail s'est concentré sur le montage du projet définitif qui a été soumis au jury SPW de l'appel à projet en septembre 2025 et a reçu un avis favorable.



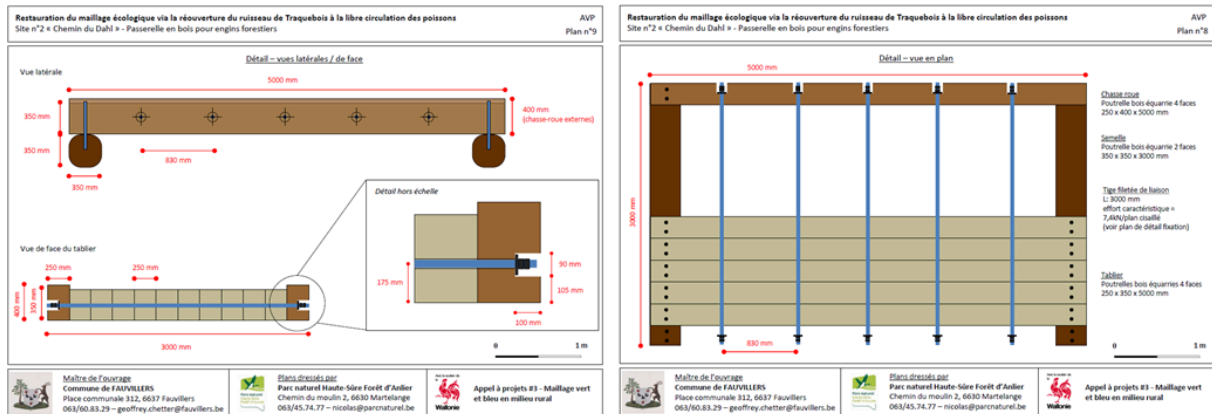
Pont de Hotte (site 3) : L'antenne Haute-Sûre est l'auteur de projet pour cet aménagement. Nous avons réalisé toutes les mesures de terrain, conçu l'avant-projet, dimensionné la passe à rangées périodiques et réalisé les plans d'aménagement. Après approbation de l'AVP par le jury SPW de l'appel à projet, le travail s'est concentré sur le montage du projet définitif qui a été soumis au jury SPW de l'appel à projet en septembre 2025 et a reçu un avis favorable.



Chemin du Dahl (site 3) et Chemin des morts (site 4): L'étude de Maquet a montré l'impact négatif de ces passages à gué qui contribuent à augmenter l'apport de matières en suspension et à envaser les gravières. Le projet prévoit de supprimer cet impact négatif en aménageant un ponceau au droit du croisement « chemin / ruisseau ».



L'antenne Haute-Sûre est l'auteur de projet pour cet aménagement. Nous avons réalisé toutes les mesures de terrain, conçu l'avant-projet, dimensionné les passerelles pour le passage des engins et réalisé les plans d'aménagement. Après approbation de l'AVP par le jury SPW de l'appel à projet, le travail s'est concentré sur le montage du projet définitif qui a été soumis au jury SPW de l'appel à projet en septembre 2025 et a reçu un avis favorable.



Seuil du moulin Kuborn à Martelange (obstacle n°1172): restaurer la continuité écologique
Action n°S_059 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Martelange
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

Travailler sur un plan d'action "sécheresse" pour tenter limiter les mortalités de poissons dans le canal du moulin lors des étiages sévères

Action n°S_060 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Martelange
Partenaires	CRM antenne Sûre
Échéance	2025

L'antenne Haute-Sûre du CRM a rédigé pour la commune de Martelange un projet de grande ampleur pour l'appel "Maillage vert et bleu en milieu rural" et a décroché la somme de 189.000 €.

Le projet vise la restauration de la continuité écologique au droit du barrage du moulin Kuborn, obstacle majeur à la libre circulation des poissons, permettant à un maximum d'espèces d'accéder à plus de 300 km de cours d'eau classés en amont de l'ouvrage. La plus-value du projet est donc importante et le rapport coût – bénéfice environnemental est très favorable car l'impact dépasse largement la portée locale du projet (en réalité, tout le bassin de la Sûre sera impacté favorablement). Le Collège désire préserver l'alimentation en eau du bief parcourant l'espace vert public autour du moulin Kuborn, vu son rôle en termes de qualité de vie et d'agrément du site.



L'antenne Haute-Sûre coordonne l'équipe projet pour la commune et a co-géré le marché de service visant à définir un auteur de projet pour l'aménagement de l'obstacle: rédaction des clauses techniques du CSC + analyse technique des offres. La commune a désigné le bureau Bief-Cariçaille pour la conception d'un aménagement.

Pas moins de 5 avant projets d'aménagement ont été étudiés, (bras de contournement, passe à macrorugosité, rampe en enrochements, arasement du seuil avec aménagement du canal, pompage solaire). Au terme de multiples réunions, c'est l'AVP de dérasement du seuil couplé à la mise en œuvre d'un pompage solaire pour alimenter le bief, toutes vannes fermées, qui a été retenu (sur base d'une expérience normande au moulin d'Anctoville).



Un comité de pilotage a été mis en place rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (commune, parc naturel, gestionnaire du cours d'eau, DNF, DEMNA). Après approbation de l'AVP par le jury SPW de l'appel à projet, le travail s'est concentré sur le montage du projet définitif qui a été soumis au jury SPW de l'appel à projet en septembre 2025. Le jury a cependant exprimé des réserves sur l'éligibilité de certains postes cruciaux du PRO, sous prétexte que la solution proposée, bien que permettant une renaturation complète du cours d'eau

et répondant ainsi aux objectifs de l'article 9 du récent Règlement européen sur la Restauration de la Nature (suppression totale du barrage), ne s'inscrit pas dans la philosophie de sobriété de l'appel à projet ("plus de 60 % du budget consacré à des solutions techniques, et aucun budget pour la végétalisation"). Des contacts sont en cours entre la commune et le jury afin qu'il soit statué si le projet peut être poursuivi.

Participer au suivi des deux espèces de bécassines mis en place dans le cadre du LIFE B4B
Action n°S_090 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM antenne Sûre
Partenaires	Natagora
Échéance	2025

Nous participons au suivi wallon des deux espèces de bécassines mis en place par Natagora dans le cadre du projet LIFE B4B. Sans être un site à forte concentration d'individus, le bassin de la Sûre représente une zone potentiellement bien utilisée pour l'hivernage des deux espèces. Véritables ambassadrices des zones humides, les bécassines peuvent être qualifiées d'espèce parapluie (Gailly et al., 2024). Il nous semblait important, à l'échelle d'un site Ramsar, de pouvoir contribuer à l'effort de cartographie des deux espèces et de leurs habitats. Le secteur est pourtant peu couvert par les prospections, c'est pourquoi nous avons pris en charge les mailles suivantes: n°3099, 3100, 3102, 3159, 3160, 3162. Le suivi se fait par application d'un protocole standardisé (transects enregistrés) avec collecte de données descriptives des conditions environnementales caractérisant les sites traversés.



2.4 Actions spécifiques pour la Mission Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Convention pour la surveillance et la lutte des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les milieux aquatiques et rivulaires

Cette convention a été établie entre la Région wallonne et les Contrats de Rivière de Wallonie afin d'accroître les efforts de prospection et de gestion des EEE.

La mission est structurée dans le temps en fonction de la phénologie des espèces visées et toutes les données sont enregistrées dans l'application Fulcrum développée expressément pour la présente convention.

La convention a officiellement démarré en avril 2023 pour une durée initiale d'un an. En raison des excellents résultats obtenus dès le début de la mission, elle a été renouvelée pour la période d'avril

2024 à mars 2025. Par ailleurs, un budget a été négocié avec la Région wallonne fin 2024, permettant de prolonger la convention jusqu'à fin juin 2025, puis jusqu'à la fin décembre 2025.

En 2025, dans la continuité des objectifs fixés par la convention, il a été demandé aux Contrats de Rivière de:

- Visiter tous les sites de berce du Caucase avec en priorité les sites qui n'avaient pas pu être visités depuis 2023.
- Poursuivre les inventaires de la balsamine de l'Himalaya dans les zones prioritaires désignées par le SPW. Les chargés de mission doivent identifier les tronçons où la plante est présente et évaluer son abondance pour chacun des tronçons. Il est également demandé d'identifier les zones sources, c'est-à-dire les zones situées en amont des cours d'eau envahis, qui seront le point de départ de toute action de gestion.
- Continuer les inventaires des plans d'eau pour détecter les espèces exotiques envahissantes (EEE) émergentes, en visitant en priorité les sites historiques non inventoriés depuis 2023 et en prospectant de nouveaux plans d'eau et ainsi participer à la surveillance continue des EEE dans les milieux aquatiques et rivulaires.
- Caractérisation des sites où les CR ont constaté la présence d'au moins une espèce émergente.
- Participer à la coordination des chantiers pilotes et contribuer à l'éradication précoce des EEE végétales émergentes.
- Participer à la gestion des espèces largement répandues.
- Suite des inventaires ciblant les écrevisses exotiques (non prioritaire). Pour 2025, il est demandé de mettre l'accent sur les plans d'eau localisés en zone urbanisée n'ayant pas encore fait l'objet d'inventaire, en vue de détecter les espèces d'écrevisses émergentes.

Résultats des différentes missions:

Berce du Caucase

En 2025, les 3 antennes ont pu vérifier l'ensemble des foyers historiques de berce du Caucase.

Résultats des inventaires & gestions de foyers 'berce' pour les 3 antennes:

Nombre de foyers inventoriés	266/266
Nombres de foyers inventoriés positifs à la présence de la berce par le CRM	32
Nombres de foyers d'importance 3 (= populations allant de 101 à 1000 pieds)	2
Nombres de foyers gérés par le CRM	26

En 2025, tous les foyers historiques 'bercé' des 3 antennes ont pu être visités. La majorité d'entre eux ont directement été gérés par les chargés de mission du CRM.

Un des foyers non géré par le CRM a été pris en charge par un sous-traitant sur le territoire de l'Our. Le solde non géré (5 foyers) se situe sur un cours d'eau de 1ère catégorie dont la gestion relève de la DCENN. Lors de notre passage, aucune intervention n'avait encore été réalisée. Certains plants ont pu monter en graines et risquent de donner naissance à de nouvelles populations en aval.

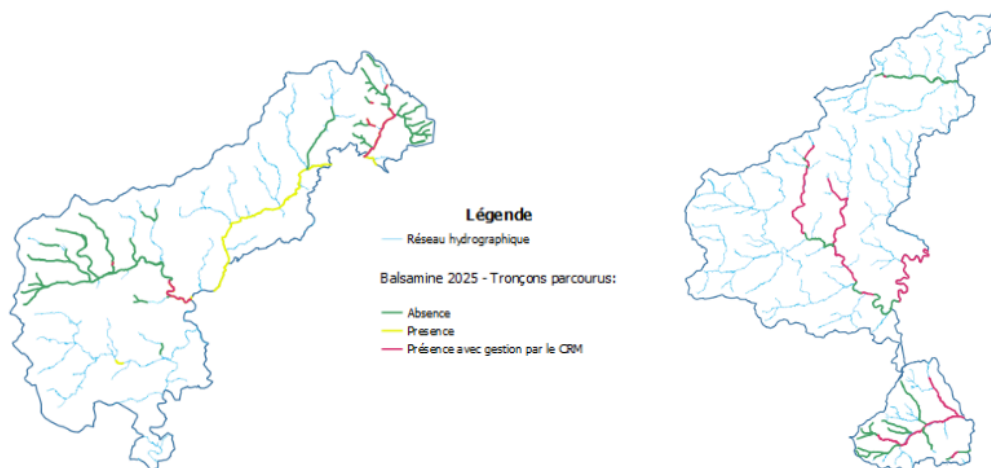
Balsamine de l'Himalaya

Durant les deux premières années de la convention (2023-2024), l'ensemble des secteurs prioritaires PARIS du CRM a été inventorié. En 2025, cet inventaire a ainsi pu être étendu à des tronçons supplémentaires. La carte ci-dessous présente l'ensemble des tronçons parcourus en 2025 par les chargés de mission.

- Pour les antennes de la Sûre et de l'Attert, toutes les zones présentant une

Résultats balsamine 2025 : Antenne de l'Our

Résultats balsamine 2025 : Antenne de la Haute-Sûre et de l'Attert



présence de balsamine ont fait l'objet d'une campagne d'arrachage, comprenant un à deux passages par cours d'eau concerné. Dans les secteurs les plus densément colonisés, jusqu'à trois passages ont été nécessaires.

- Pour l'antenne de l'Our, une approche différente a été adoptée afin de tenir compte des spécificités du réseau hydrographique. En l'absence de toute action de gestion sur le tronçon de l'Our situé en Allemagne, il a été décidé de concentrer les interventions sur la partie amont du cours d'eau, une gestion plus en aval étant peu pertinente sans coordination transfrontalière. Outre l'Our, plusieurs affluents ont également fait l'objet d'actions de gestion. L'antenne de l'Our a bénéficié de l'appui de bénévoles, ce qui a permis de réaliser deux passages par tronçon géré, et jusqu'à trois passages dans les secteurs les plus complexes.

Quelques chiffres montrant le résultat des inventaires et gestions effectués :

	Nombre de km inventoriés	Nombre de km où la balsamine est présente	Nombre de km gérés
Bassin de l'Our	72,5	29,8	10,5
Bassin de la Sûre/Wiltz	60,4	40	40
Bassin de l'Attert	24,6	16	16
Total	157,5	85,8	66,5

EEE émergentes¹

Dans le cadre de ce volet de la convention, 91 plans d'eau ont été visités en 2025. Ces nouvelles prospections s'ajoutent aux 119 plans d'eau visités en 2023 et aux 63 visités en 2024.

À ce stade, la détection de plantes exotiques émergentes reste marginale. Sur les 203 plans d'eau prospectés depuis le début du programme, seuls 4 se sont révélés positifs à la présence d'une espèce aquatique émergente.

Les espèces identifiées sont les suivantes :

- **Elodée à feuilles alternes** (*Lagarosiphon major*) : détectée dans 2 plans d'eau
- **Crassule de Helms** (*Crassula helmsii*) : détectée dans 1 plan d'eau
- **Elodée dense** (*Egeria densa*) : détectée dans 1 plan d'eau

Dans plusieurs plans d'eau, on retrouve une espèce aquatique plus largement répandue :

- **Elodée de nuttal** : espèce qui, dans le cadre de cette convention, ne fera pas l'objet de campagne de gestion.

Ecrevisses

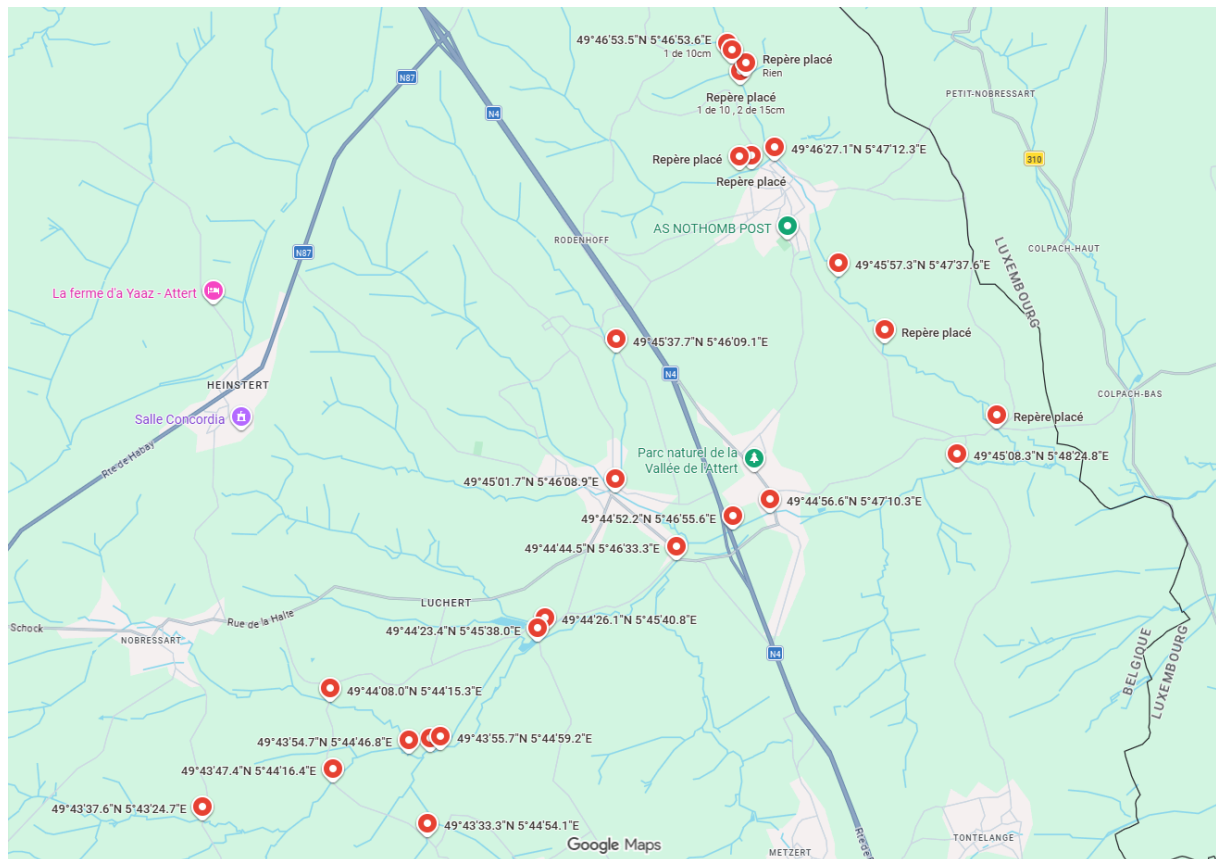
Résultats des inventaires 'écrevisses' pour les 3 antennes:

	Plans d'eau inventoriés	Plans d'eau où des écrevisses exotiques sont présentes
2024	17	7
2025	21	8

¹ 15 plantes aquatiques émergentes reprises dans la convention EEE: *Aponogeton dystachios*, *Cabomba caroliniana*, *Crassula helmsii*, *Egeria densa*, *Hydrocotyle ranunculoides*, *Lagarosiphon major*, *Ludwigia grandiflora*, *L. peploides*, *Lysichiton americanus*, *Myriophyllum aquaticum*, *M. rubicaule*, *M. heterophyllum*, *Pontederia cordata*, *Saururus cernuus*, *Zizania latifolia*

Pour les 8 plans d'eau positifs à la présence d'écrevisses exotiques, il s'agit uniquement de l'espèce *Pacifastacus leniusculus* qui a été retrouvée, espèce non considérée comme émergente et pour laquelle, actuellement, il n'y a pas de mesures d'éradication à prendre.

Sur l'Attert, comme les plans d'eau à inventorier se font rares, une campagne d'inventaire de tout le réseau hydrographique de l'antenne a été réalisée avec 25 lieux de captures principalement répartis sur l'Attert (2ème CAT.) et la Nothomb (2ème CAT.) ainsi que sur quelques affluents de troisième CAT.. Deux nasses ont été déposées par site durant une journée. 10 sites ont révélé la présence de *Pacifastacus leniusculus*.



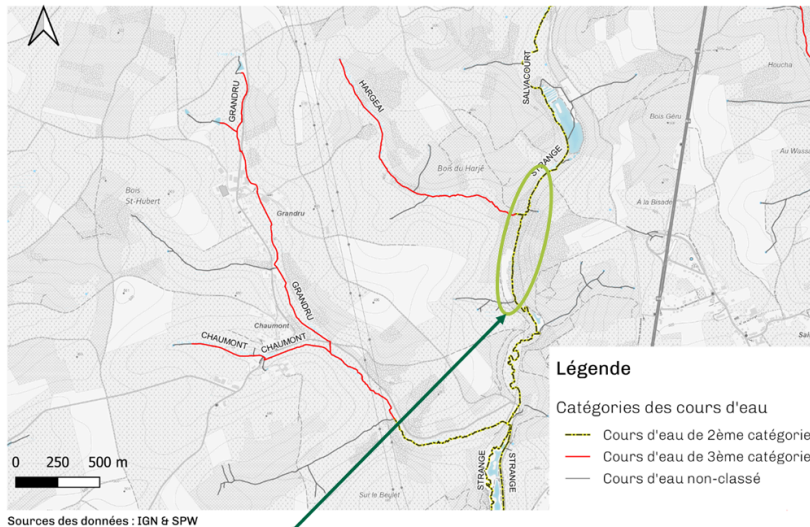
Depuis le début des inventaires "écrevisses", une seule espèce a été inventoriée sur le territoire du CRM : *Pacifastacus leniusculus* - Écrevisse signal.

Gestion de sites pilotes

À partir des résultats de la première année d'inventaire menée dans le cadre de la convention EEE, le bureau du comité de pilotage a identifié plusieurs sites pilotes où des actions de gestion seront mises en œuvre.

Pour les trois antennes concernées, le site pilote retenu pour le CR Moselle correspond à un secteur envahi par la **Mimule tachetée** (*Erythranthe guttata*), s'étendant sur environ 3 km de cours d'eau. Le foyer principal de cette invasion a été localisé au niveau de la Réserve Naturelle Domaniale 6410 - Vallée de la Sûre et ses affluents.

Les linéaires colonisés par la mimule font l'objet d'une gestion coordonnée avec celle de la balsamine. Cette dernière est particulièrement renforcée sur la zone amont, identifiée comme foyer source, en raison de la forte densité de la plante.



Population source

2.5 Actions spécifiques pour la mission "Inondations"

La convention de coopération horizontale entre la Région wallonne et les Contrats de Rivière de Wallonie pour favoriser le développement de la Culture du Risque d'Inondation et de projets visant à améliorer la résilience du territoire face aux inondations (CuRI) a été signée le 08 décembre 2023.

Les missions reprises dans cette convention s'articulent comme ceci:

1. Apporter un soutien aux communes ayant déposé des projets destinés à réduire le risque d'inondation et de dommages dans le cadre de la "subvention résilience"
2. Organiser et animer des Comités Techniques par sous-bassin hydrographique (CTSBH) dans le cadre des PGRI et des PARIS
3. Développer, éditer et faire la promotion d'un guide pratique pour aider les riverains à réaliser l'autodiagnostic de leur habitation en vue d'identifier les aménagements utiles à la réduction de dommages en cas d'inondation
4. Élaborer et organiser des actions de sensibilisation pour développer la culture de risque et informer les riverains et professionnels sur des thématiques associées

Pour le Contrat de Rivière Moselle, cette convention représente un budget supplémentaire de 80.000€ pour l'année 2025 réparti entre les 3 antennes (2 reconductions de 6 mois). La convention a officiellement été reconduite jusqu'à fin décembre 2026 avec une refonte des missions.

Soutien aux communes pour les projets PGRI (Plans de Gestion des Risques d'Inondations)

Au 30 juin 2025, la Direction des Cours d'Eau non navigables du SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement a terminé la validation officielle des projets éligibles à la subvention PGRI pour une meilleure résilience face au risque inondation.

Sur le territoire du Contrat de Rivière Moselle, 23 projets (Attert: 1 , HS: 10, Our: 12) ont été formellement validés par l'administration. Le tableau ci-après présente les différents projets des communes accompagnées dans le cadre de la mission 1 de la convention CuRI.

Antennes	Communes	Projets	Axes concernés
Haute-Sûre	Martelange, Fauvillers, Vaux-sur-Sûre, Léglise	Étude transversale visant la gestion du risque inondation dans le bassin de la Haute-Sûre	Étude
Haute-Sûre	Fauvillers	Aménagements dans le village de Hollange	Lutte contre le ruissellement
Haute-Sûre	Fauvillers	Aménagements dans le village de Burnon (amont)	Lutte contre le ruissellement
Haute-Sûre	Fauvillers	Aménagements dans le village de Burnon (aval)	Lutte contre le ruissellement
Haute-Sûre	Fauvillers	Achat de matériel pour la lutte contre les inondations	Prévention
Haute-Sûre	Vaux-sur-Sûre	Aménagements dans le village de Salvacourt	Lutte contre le ruissellement
Haute-Sûre	Vaux-sur-Sûre	Aménagements dans le village de Remichampagne	Lutte contre le ruissellement
Haute-Sûre	Vaux-sur-Sûre	Achat de matériel pour la lutte contre les inondations	Prévention
Haute-Sûre	Vaux-sur-Sûre	Étude de projet pour le rétablissement du lit mineur de la Sûre dans sa traversée de Vaux-sur-Sûre	Étude
Haute-Sûre	Vaux-sur-Sûre	Rétablissement du lit mineur de la Sûre dans sa traversée du Vaux-sur-Sûre	Lutte contre les inondations

Attert	Attert	Aménagement en parcelles agricoles et en voirie pour lutter dans des coulées de boues	Lutte contre le ruissellement
Our	Bullang, Saint-Vith, Burg-Reuland	Etude globale du bassin versant de l'Our - Mutualisation entre les communes de Bullange, Saint Vith et Burg-Reuland	Étude
Our	Bullang, Saint-Vith, Burg-Reuland	Mise en application des mesures en fonction des résultats de l'étude globale sur la vallée de l'Our	Prévention
Our	Amel	Etude des eaux à Eibertingen	Étude
Our	Amel	Gestion des eaux de ruissellement à Eibertingen	Ruissellement
Our	Amel	Achat de matériel pour la lutte contre les inondations	Prévention
Our	Amel	Désimperméabilisation du cimetière de Herresbach	Lutte contre les inondations
Our	Amel	Création d'une zone de débordement à Montenau	Lutte contre les inondations
Our	Saint-Vith	Réalisation d'une étude hydraulique du bassin du ruisseau de Werelsbach	Étude
Our	Saint-Vith	Gestion des eaux de pluies dans la "Rodter Straße" à Saint-Vith	Lutte contre le ruissellement
Our	Saint-Vith	Gestion des eaux de pluies dans la rue "Zum Ortwald" à Recht	Lutte contre le ruissellement
Our	Saint-Vith	Renouvellement d'un pont/aqueduc dans la rue "Schmitzgasse" à Crombach	Lutte contre les inondations
Our	Saint-Vith	Achat des sacs de sable	Prévention

Organisation des comités techniques par sous-bassin hydrographique (CTSBH)

Les CTSBH sont des groupes de travail organisés sous l'égide du SPW – ARNE DCENN qui constituent la structure centrale de concertation entre tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau et des inondations. C'est lors de ces comités que les projets planifiés des Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) et des Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) sont validés. Au cours du premier semestre 2025, ce sont les CTSBH pour l'évaluation à mi-parcours des PARIS 2022-2027 qui ont été organisés. Cette édition se voulait beaucoup plus pratique que précédemment, ce qui s'est traduit par l'organisation d'ateliers participatifs sur différentes thématiques (les autorisations domaniales, le curage raisonné, la gestion de la ripisylve, et la cohabitation avec le castor).

L'antenne Haute-Sûre et l'antenne Attert ont co-organisé un CTSBH avec le Contrat de Rivière Semois-Chiers pour l'ensemble des 3 sous-bassins le 22 mai 2025 à Attert. L'antenne Our et le Contrat de Rivière Amblève/Rour ont coordonné un CTSBH conjoint le 19 mai 2025. Les PV de ces réunions techniques peuvent être obtenus sur demande par mail à l'antenne concernée.

Au préalable de ces CTSBH, chaque antenne a relancé et/ou accompagné les communes pour la mise à jour de l'état d'avancement des PARIS en vue de l'évaluation présentée par le SPW DCENN au cours des comités.

Développement d'un guide d'autodiagnostic

Le but de la mission d'autodiagnostic était de développer, éditer et faire la promotion d'un guide pratique permettant l'auto-évaluation de la vulnérabilité d'une habitation privée face à une inondation. Ce guide a pour objectif d'amener le riverain à analyser les forces et les faiblesses de son habitation face aux inondations sur base d'un questionnaire dichotomique. Depuis juillet 2024, un GT constitué de chargés de mission CuRI de différents Contrats de Rivière de Wallonie, dont une chargée de mission CR Moselle, a travaillé à sa réalisation. La version papier du guide est finalisée, les impressions et la distribution ont eu lieu au second semestre 2025. Le guide est téléchargeable en PDF sur le site d'Ediwal, et disponible en consultation au sein de chaque antenne.

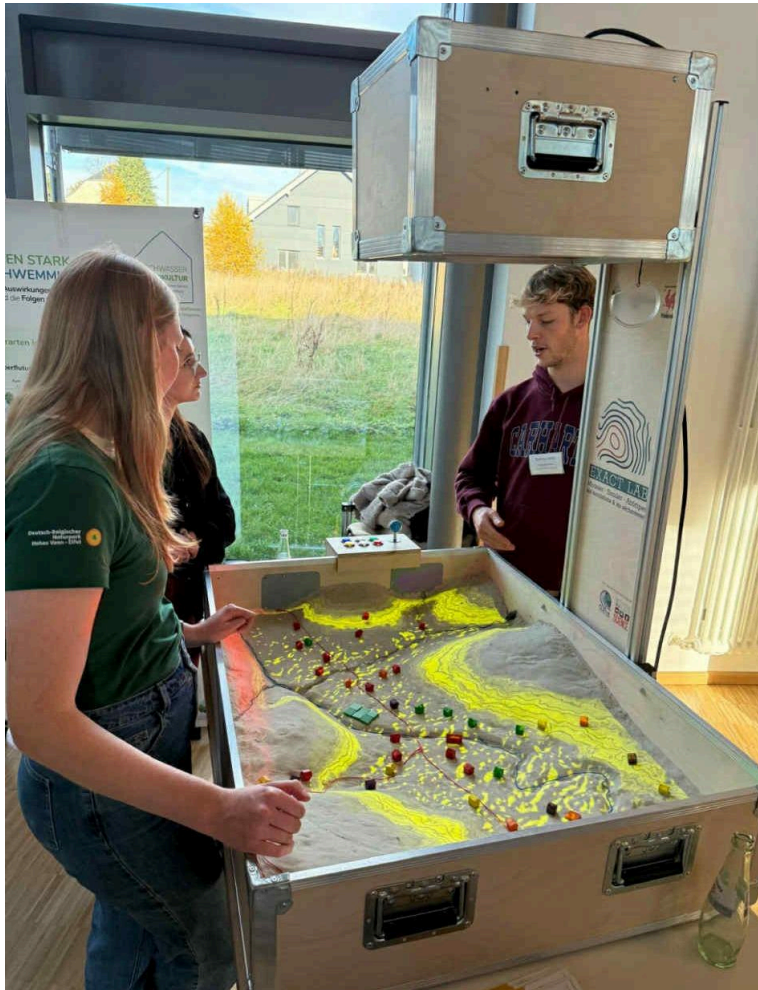
Sensibilisation à la culture du risque

Le but de la mission de sensibilisation vise à informer les citoyens et les professionnels sur différentes thématiques associées au risque d'inondation.

Exact lab

L'Exact Lab est un bac à sable à réalité augmentée qui permet de recréer en 3D le contexte géographique d'un territoire et d'y simuler l'écoulement des eaux par des précipitations virtuelles. L'outil aide à sensibiliser les participants aux phénomènes d'inondation, à développer une conscience du risque, à anticiper les événements hydro-climatiques extrêmes dans l'aménagement de leur territoire, et à adopter une réflexion transversale au sein d'un bassin versant (solidarité amont-aval). L'outil a été reproduit en plusieurs exemplaires grâce à la convention CuRI, et ils ont été réceptionnés fin janvier 2025. L'outil a été présenté à l'assemblée générale du CRM d'avril 2025 à Martelange.

Ainsi qu'à l'Académie des parcs, organisée cette année le 5 novembre à Weinsheim, au cours de laquelle le Contrat de rivière tenait un stand de sensibilisation à destination de nombreux acteurs de la gestion de l'eau. Les échanges portaient principalement sur la thématique des inondations, mais également sur d'autres enjeux.



Salon Inondéa

Le salon Inondéa, dédié à la prévention des inondations, a eu lieu les 16 et 17 mars 2025 à Seneffe. Ce salon a été organisé par un sous-GT composé de chargés de mission CuRI des CRW, mené par le CR Senne. Les 3 chargés de mission du CR Moselle ont participé aux deux jours de salon pour gérer l'animation en stand pour le grand public (16-03) et les administrations communales et les élus (17-03).

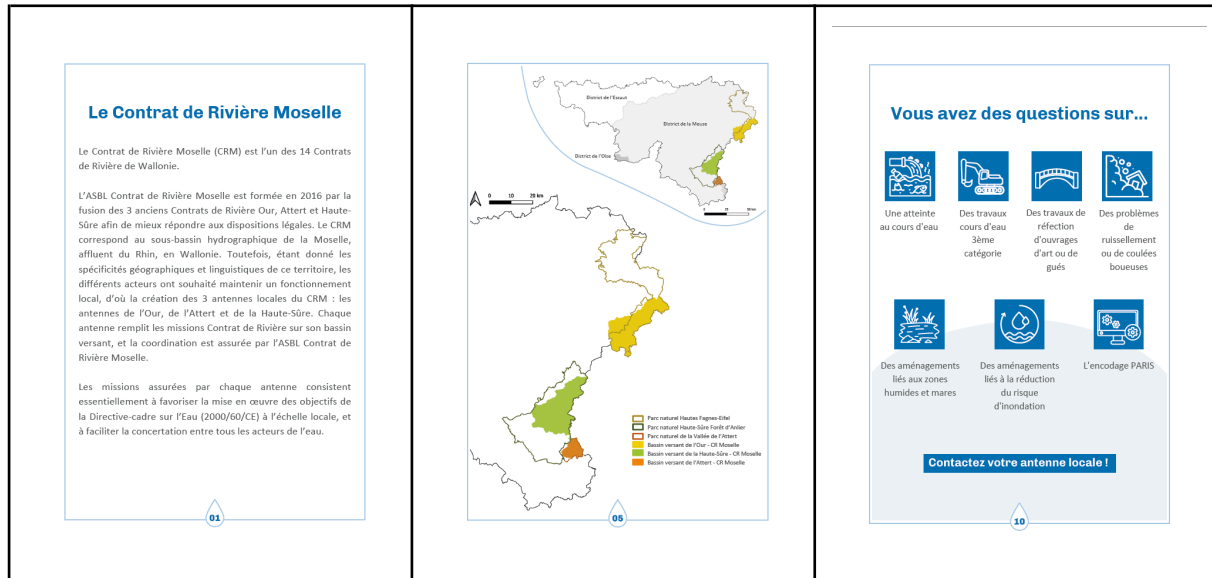
Séances d'information Inond'action

Les séances d'information Inond'action du premier semestre 2025 se sont déroulées de mars à juin. La première portait sur la compréhension des différents messages d'alerte (urgence, crues...), la deuxième portait sur le référentiel Constructions et aménagements en zone inondable, et la troisième était sur le référentiel Gestion durable des eaux pluviales. Une chargée de mission du CRM participe au GT en charge de ces séances d'information. Des séances dédiées à l'hydrologie régénérative, et à la modélisation hydrologique et hydraulique se sont déroulées sur la deuxième partie de 2025.

En plus des missions de base de la convention CuRI, cette convention a été l'opportunité de travailler à une harmonisation des Contrats de Rivière de Wallonie. Dans ce cadre, des Welcome packs ont été

créés et imprimés. Le CRM a créé son propre fascicule de présentation de l'ASBL et des 3 antennes. Le fascicule peut être transmis sur demande à votre antenne locale, ainsi que le WP (présentation des conventions CuRI et EEE, et des acteurs de l'eau et de la gestion des inondations en Wallonie).

Extraits du fascicule de présentation:



3 MISE EN PLACE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'INVENTAIRE DE TERRAIN, DE L'ENCODAGE ET DE LA CARTOGRAPHIE (fin 2025)

3.1 Analyse par thématique des points noirs

Pour la clôture du PA 2023-2025, nous observons sur Fulcrum fin 2025 :

Points Noirs totaux	Points Noirs CE classé	Points Noirs Prioritaires totaux	PNP CE classé
4803	2235	844	673

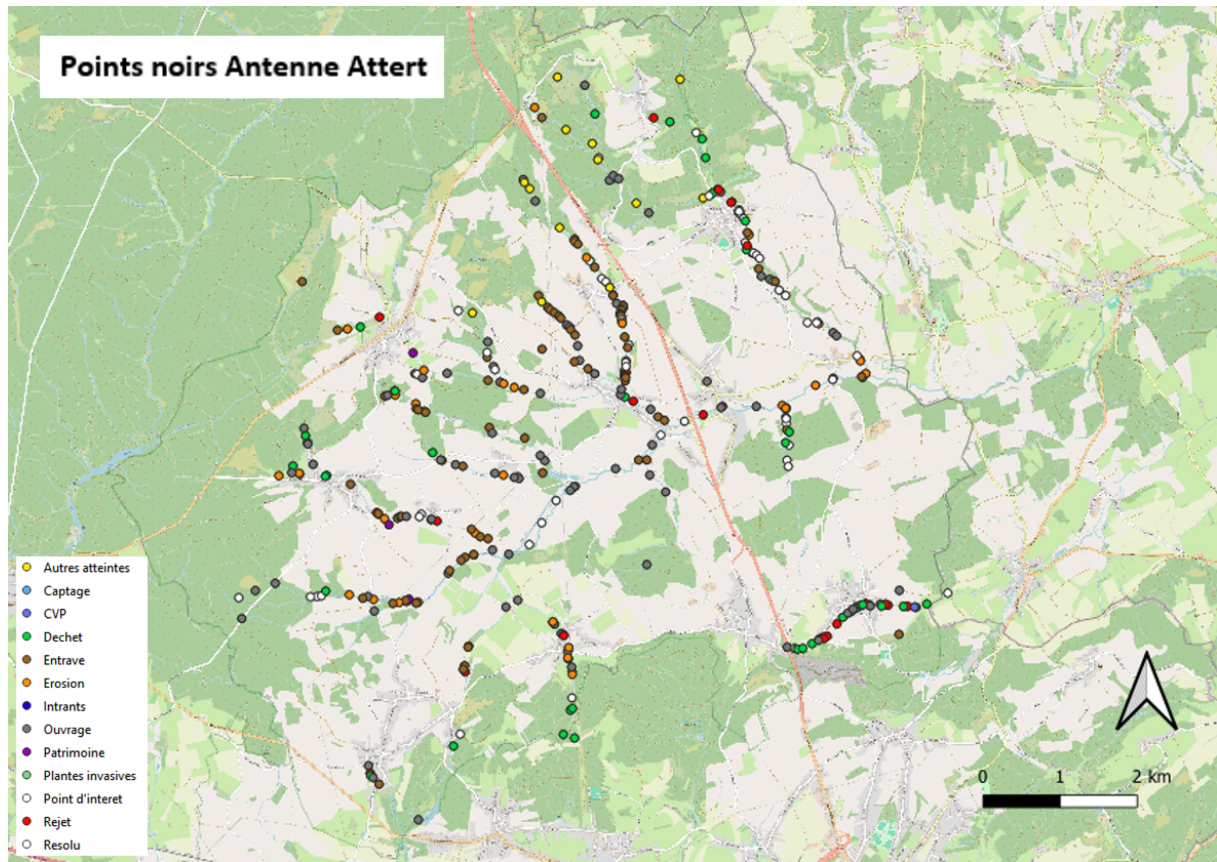


Figure 7A : La répartition géographique des Points noirs fin 2025 sur l'antenne Attert.

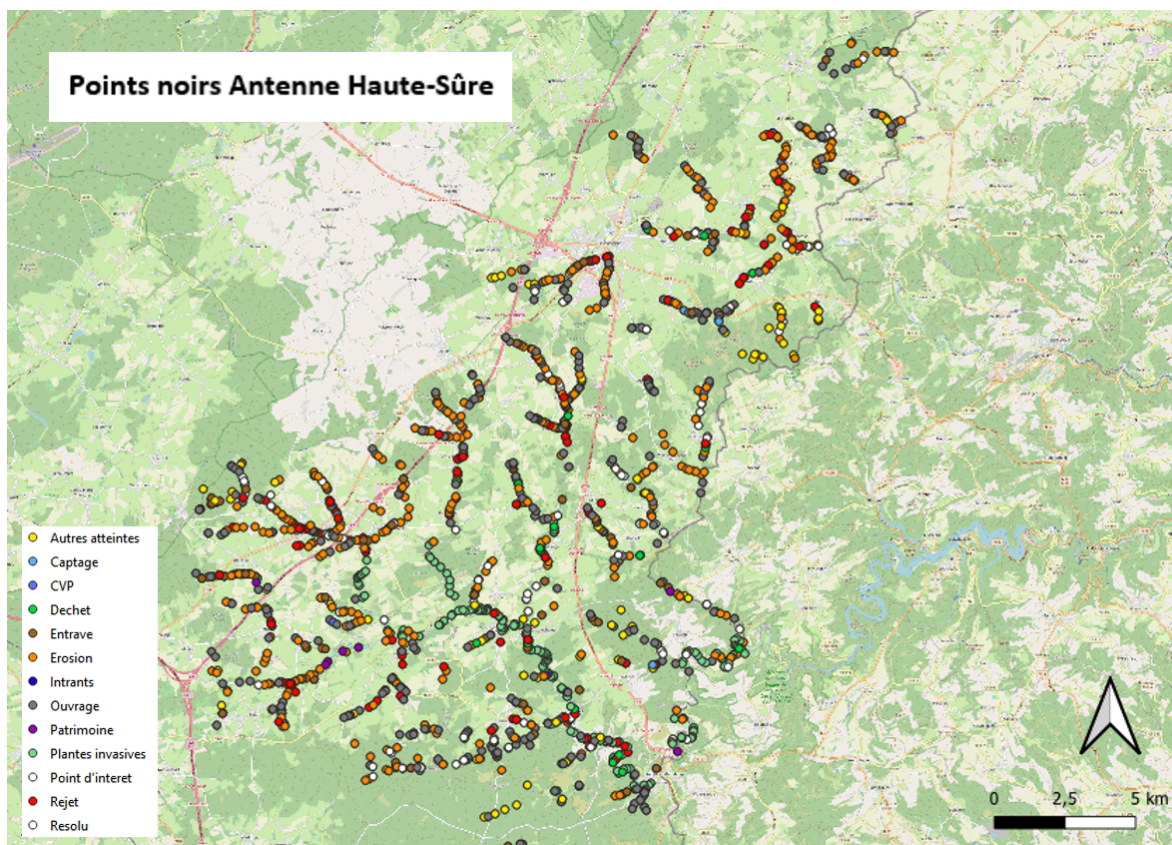


Figure 7B : La répartition géographique des Points noirs fin 2025 sur l'antenne Haute Sûre.

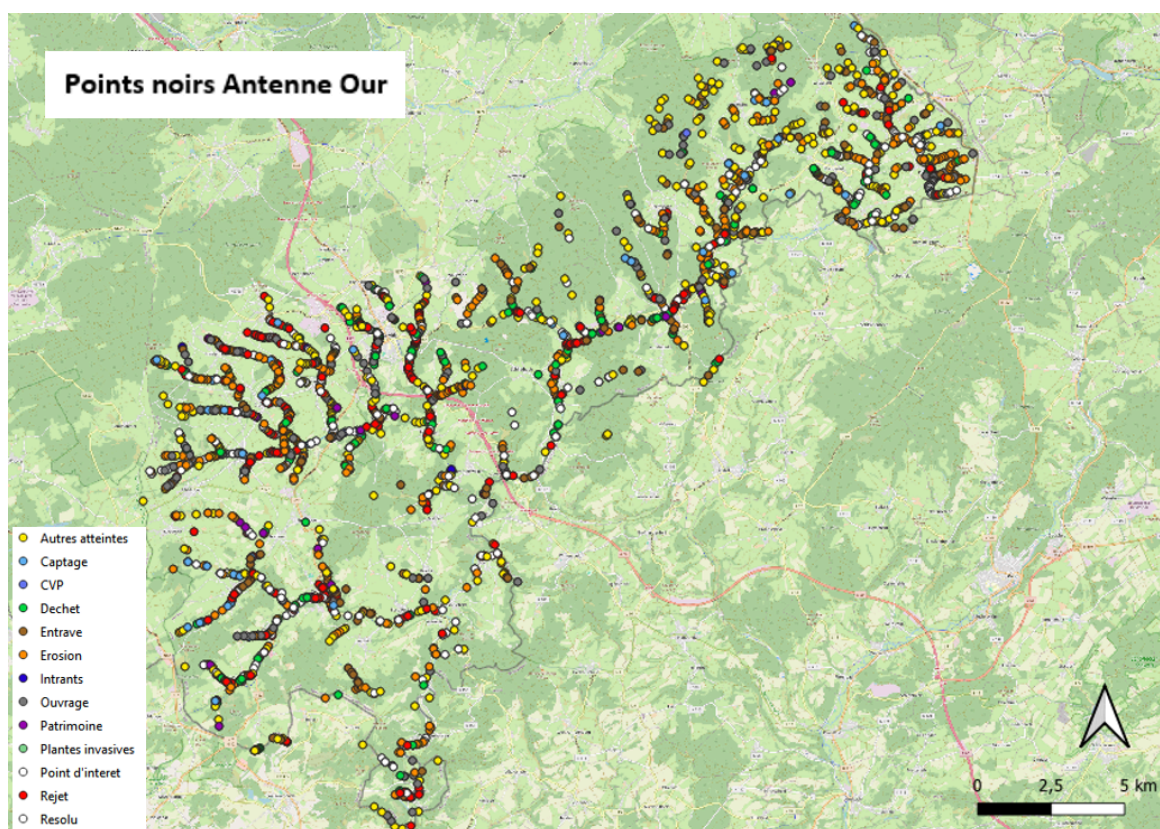


Figure 7C : La répartition géographique des Points noirs fin 2025 sur l'antenne Our.

Sur l'ensemble du bassin versant de la Moselle, les constats suivants peuvent être faits :

On retrouve parmi les 4803 Points noirs encodés fin 2025, la majorité sont des problèmes d'érosion, ensuite on retrouve la catégorie "ouvrages", "autres" et les points "rejets" (**Figure 8**).

La majorité des PN sont encore classés sous la thématique de l'érosion. S'ensuivent des points noirs liés à des ouvrages, des autres atteintes et des rejets. On observe cependant une diminution des points noirs 'Invasives' alors que les données de ce type sont souvent encodées de manière excessive. Il ne s'agit pas d'une observation par site, mais bien de plusieurs entrées par site observé.

Le phénomène inverse se remarque pour les PN « rejet ». Leur constat est plus ou moins difficile et souvent lié à des propriétés privées dont l'accès n'est pas toujours possible.

Globalement, une variabilité dans les observations s'ajoute en fonction de la période de l'année du recensement (ex. absence/présence de végétation) ainsi que l'effet observateur.

L'analyse des PN reste très sommaire à ce niveau.

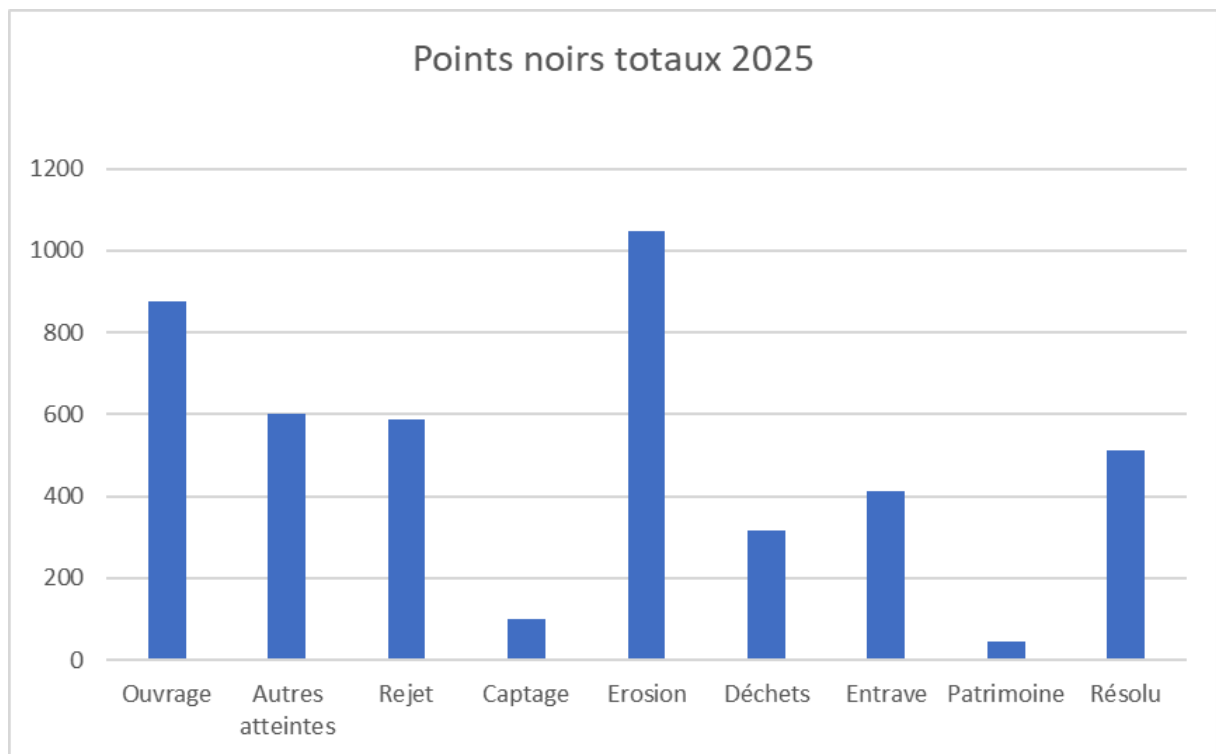


Figure 8 : Nombre de points noirs par classe fin 2025

En septembre 2025, 844 sur 4803 points noirs sont classés « prioritaires » (PNP) soit 17.5% (contre 20% au programme précédent). La grande majorité des PNP est classée dans la catégorie érosion, comme pour les points noirs (PN). Viennent ensuite les points « rejets ». L'inventaire étant visuel, l'érosion est facile à remarquer sur le terrain. La nouvelle législation peut apporter une amélioration sur cette catégorie. En comparaison des PN et PNP, la thématique principale est la même. Par contre, en seconde position, on peut analyser que les points noirs de rejets ont davantage été considérés comme une priorité plutôt que les points noirs liés aux ouvrages et autres atteintes. (**Figure 9**).

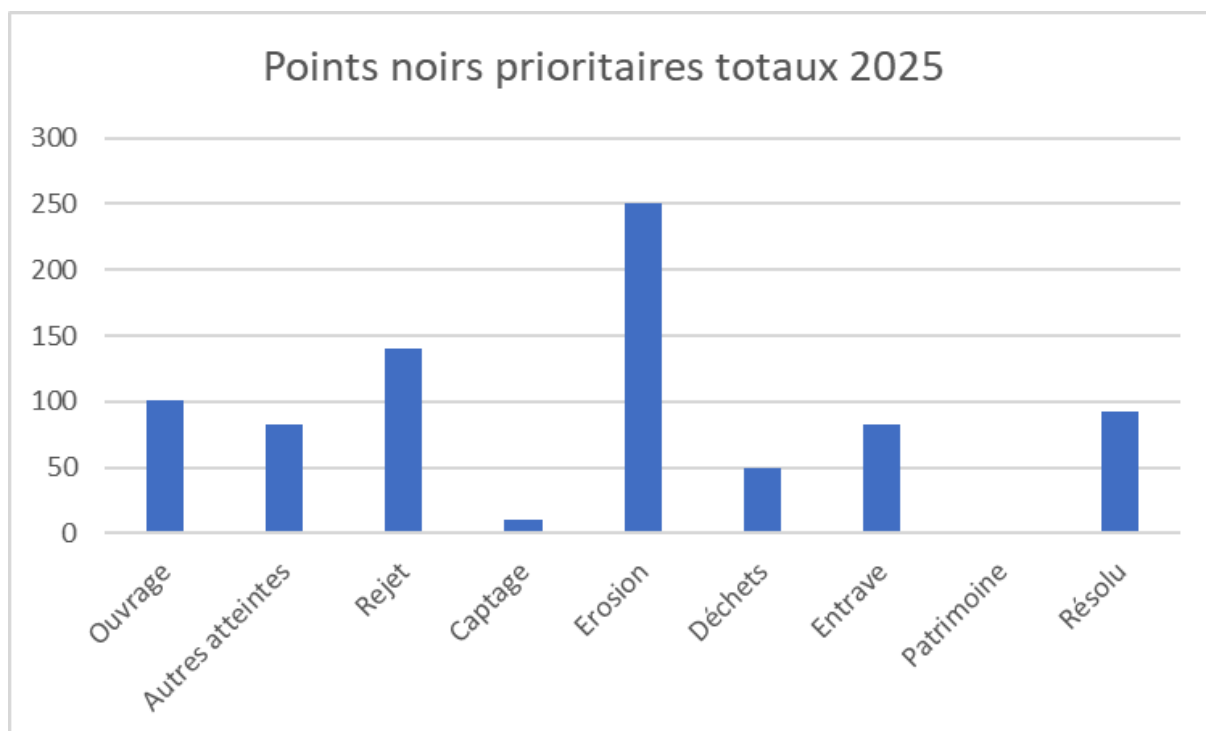


Figure 9 : Nombre de points noirs prioritaires par classe fin 2025.

A noter que les plantes invasives ont été enlevées de l'inventaire ' points noirs' car une application leur est dédiée spécifiquement dans Fulcrum.

Voici un rappel des bilans de l'inventaire depuis 2019:

En septembre 2019, 629 sur 2669 points noirs sont classés « prioritaires » (PNP). La majorité des PNP sont classés dans la catégorie érosion, suivi des rejets, des entraves et des plantes invasives. L'inventaire étant visuel, l'érosion est facile à remarquer sur le terrain. La nouvelle législation peut apporter une amélioration sur cette catégorie. En comparaison des PN et PNP, les tendances étaient en relation. Par contre, les déchets et les autres sont souvent moins prioritaires.

Fin 2021, 3903 points sont identifiés sur le territoire dont 808 sont classés en prioritaires. La majorité des PN se situe sur les cours d'eau de 3eme catégorie. Les communes doivent plus gérer leur compétence sur les cours d'eau. Le nouveau décret leur donne clairement cette mission. Le graphique ci-dessous montre que la 2eme et la 3eme catégorie sont source de points noirs importants. La proportion de PN appartenant au non-classés a augmenté puisque l'inventaire a été réalisé une première fois sur la période de 3 ans. Il va s'en dire que le contexte rural – naturel particulier du CR Moselle implique qu'il y a un grand intérêt à inventorier les cours d'eau non-classés afin d'y référencer les points noirs en amont des cours d'eau classés.

En 2022, à la clôture du PA20-22, nous observons que le nombre de points noirs prioritaires est de 825 sur les 4021 encodages, soit 20%. Le premier constat concernant les types de catégories reste inchangé : ce sont principalement les problèmes d'érosion qui prédominent.

Fin 2024 on comptait 4.316 Points noirs dont 812 Points noirs prioritaires. La majorité sont des problèmes d'érosion, suivis des ouvrages, de la catégorie 'autres atteintes' puis enfin des rejets et des entraves. Nous retrouvons tout de même 172 points résolus.

Il est nécessaire de mentionner ici que 2025 est la dernière année pour laquelle les équipes travaillent sur Fulcrum. En janvier 2026, la migration de tout le système d'encodage des inventaires de points noirs passe sur ArcGis (FieldMap), coordonné et hébergé au SPW. La migration des données nécessitera certainement quelques ajustement et sera l'occasion de nettoyer un peu la base de données au début du nouveau PA 26 - 28.

3.2 État d'avancement de l'inventaire et statistique des points noirs résolus (fin 2025)

De tous les points noirs, une certaine proportion est rapportée comme étant résolue sur fulcrum. Une attention particulière y sera portée lors des inventaires 2023-2025. Nous comptons actuellement 513 Points noirs résolus dont 93 PNP, principalement concernant les entraves, l'érosion et les déchets (figure 4).

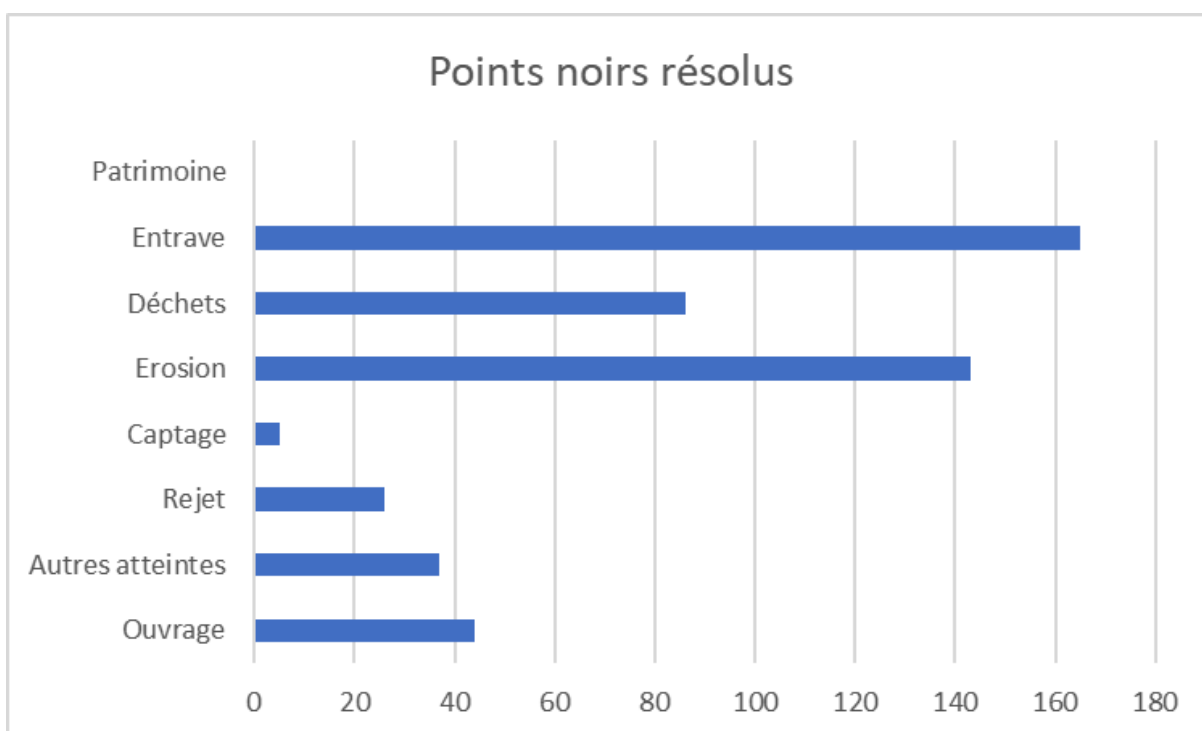
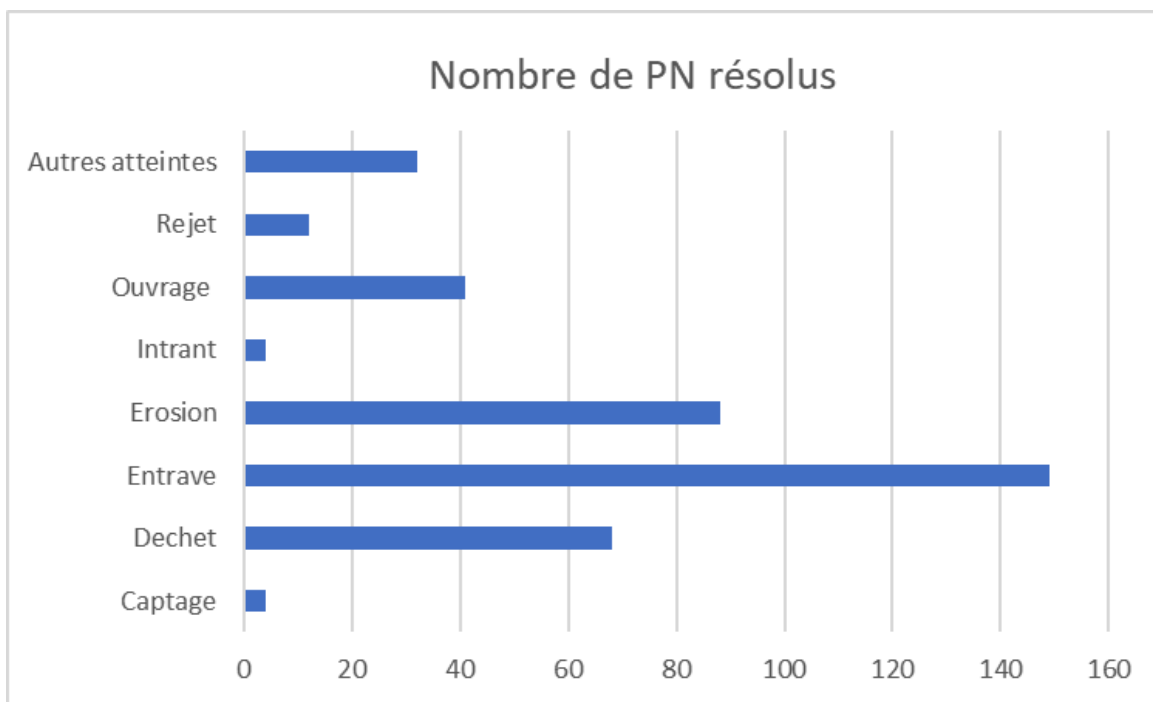


Figure 4 : Nombre de points résolus par classe (état fin septembre 2025).

Ce nombre a continué d'évoluer à la hausse au fil des années du programme puisque nos actions ont pour but de sensibiliser les citoyens à la ressource en eau et à agir concrètement pour le maintien et l'amélioration de la qualité de notre eau (levées d'obstacle, épuration, ramassage de déchets...). Toutefois, il est nécessaire de noter que les points noirs restants, prioritaires ou non, sont peut-être aussi les plus difficiles à résoudre que ceux identifiés au début de l'inventaire.

Par ailleurs, résoudre des points noirs est un travail de longue haleine. Il est important de signaler qu'un reportage de l'état résolu n'est pas toujours possible ou ne se fait pas de manière spontanée. Remarque :

l'équipe du Contrat de Rivière Moselle a à cœur de n'identifier comme « Point noir » que les problèmes impactant sévèrement la qualité de l'eau et étant également par la force des choses compliqués à résoudre. Selon cette définition, il est donc très clair qu'il est impossible de résoudre un grand nombre de points noirs en un laps de temps court. En effet il s'agit souvent de problèmes soulevés, répertoriés et transmis aux personnes compétentes mais la résolution de ces problèmes n'est pas entre les mains du Contrat de Rivière et dépend d'un grand nombre d'autres paramètres.

A partir de 2024, nous avons directement notifié dans fulcrum si le point noir est résolu ainsi que la date de résolution. Ces statistiques sont donc utilisées directement dans les rapports d'indicateurs chiffrés. Un lien est également possible avec la plateforme en ligne du programme d'action.

3.3 Hétérogénéité de l'inventaire – biais opérateur

Nous pouvons remarquer que l'inventaire peut être fort hétérogène car il est réalisé par différentes personnes (dont plusieurs stagiaires) avec des sensibilités & approches variables.

Sur un type de point en particulier, ce fait est très visible : il s'agit du nombre très élevé de plantes invasives recensées sur le cours de la Sûre. Ceci est dû au fait que cet encodage a été réalisé par un stagiaire (J. Poncin) qui était particulièrement sensible à cette thématique et extrêmement précis dans ses relevés (encodage systématique de chaque petit massif, voir chaque pied). Il ne se limitait de plus pas aux invasives « classiques » mais incluait aussi d'autres espèces comme les *Solidago sp.*, *Aster sp.*, *Spiraea sp.*, *Salix horticola* ou encore *H. matronalis*. Dans les faits, la plupart de ces végétaux sont réellement « à risque » et méritent d'être relevées. Cependant, aucune gestion n'a été et ne sera menée sur la majorité de ces points, et ce pour diverses raisons (parfois croisées) : 1) aucune méthode de gestion efficace connue pour l'espèce en question 2) intervenir = faire pire que bien 3) la méthode de gestion connue est inapplicable vu la nature du terrain. Il y a donc un grand nombre de points noirs « invasives » qui ne sont pas résolus (et qui ne le seront probablement pas à court/moyen terme).

Ce n'est évidemment pas un indicateur de mauvais résultat de l'action du CR, mais bien la combinaison d'un inventaire particulièrement exhaustif et d'un ratio coût-bénéfice actuellement en faveur d'une non-intervention dans le contexte actuel.

Le nouveau décret cours d'eau va aussi aider à diminuer le nombre de points noirs qui sont de nature d'érosion.

Afin de pallier ce problème d'hétérogénéité, une nouvelle plateforme d'encodage des points noirs a été développée et est en application depuis le début de l'année 2026.

Cette plateforme, basée sur ArcGIS, permet un meilleur traitement des données d'inventaire et favorisera une uniformisation ainsi qu'une simplification des méthodes d'encodage.

4 Communication

Maitre d'œuvre	Contrat de rivière Moselle
Partenaires	PNHSFA, PNHFE, PNVA
Échéance	Chaque année

L'Inf'Eau, bulletin de liaison du CR Moselle, a été revu dans sa forme et son design en 2021. Il a été conçu de façon plus sobre et pertinente en s'inspirant d'autres contrats de rivière. La mascotte (libellule) a été reprise et mise à disposition de l'ensemble du bassin de la Moselle. La conception et la mise en page sur logiciel de création graphique sont assurées au sein de l'antenne Haute-Sûre, sur base de textes et illustrations fournis par les différentes antennes locales. Le bulletin prend à présent la forme d'une revue 1 page, adaptée à la diffusion en version numérique et attribue un encart à chaque antenne ainsi qu'un espace « en bref ». L'Inf'Eau est envoyé uniquement sous format électronique, tant pour des raisons économiques que environnementales. Dorénavant, l'Inf'Eau est traduit en allemand également avec l'aide de l'antenne de l'Our.

Editions 2025 : <https://botrange.be/contrat-de-riviere-moselle-documentations-ressources/>

En plus de ce bulletin de liaison, les différentes antennes locales ont mis en place une information plus large pour la population de leur territoire via les réseaux de communication des Parcs naturels.

Une page web reprend également les documents importants et les explications du CR Moselle: <https://botrange.be/project/contrat-de-riviere-moselle-asbl/>

4.1 Antenne Attert

Publication des activités du Contrat de rivière

Action n°A_025 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	PNVA et Commune d'Attert
Échéance	2025

Dans les Courriers du Parc (5 articles) , les journaux (7 publications) ,le bulletin communal (2 articles), les newsletters (une quinzaine) et sur la Page Facebook (30 posts)

Les envahisseurs...



La berce du Caucase

Dans le trio de tête des plantes invasives bien connues du public, outre la balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon, beaucoup connaissent également la berce du Caucase.

Et pour cause, sa sève étant photo-sensibilisante, elle peut provoquer, par l'action du soleil, de graves brûlures cutanées. Cette plante possède une racine pivot accumulant les réserves d'année en année et lui permettant d'atteindre 4 mètres de haut (sur une seule année de croissance !).

La fleur ressemble à celle de la berce commune (de multiples ombelles blanches) mais l'ombelle de la berce commune possède un maximum de 30 « rayons » alors que chez sa cousine de l'est, les ombelles peuvent faire jusqu'à 50 cm de diamètre et comporter entre 50 et 100 rayons. Ce qui explique qu'un seul plant peut produire jusqu'à 12.000 graines.



Fleur de berce du Caucase avec ses nombreux rayons. Source : Mediol.co

La gestion de cette plante sur Attert a commencé il y a environ une quinzaine d'années et a permis de venir à bout de 6 petites populations réelles sur la commune. Seule une grosse population située à l'ancienne décharge de Post n'a pas encore pu être éradiquée.

Outre l'excavation des plants par pelleteuse en 2022 (cf photo), la gestion par le passé était principalement effectuée par fauche ce qui s'est avéré insuffisant. En effet, la plante, disposant de réserve dans son pivot peut, suite à une fauche,

respartir du sol en cours de saison et produire des fleurs plus rapidement afin de boucler son cycle.

C'est pourquoi, en 2022, le Parc a décidé de prendre la gestion de ce dernier foyer à bras-le-corps en employant une méthode plus efficace, mais aussi plus physique et chronophage. L'idée est de déterrer chaque pivot un à un (pouvant atteindre 40 cm de profondeur et un diamètre de 10 cm), de les hacher en petits morceaux à coups de bêches et de les laisser sécher au soleil.

Cette gestion se fait au printemps (avril - mai) et nécessite un second passage pour s'assurer qu'aucun plant n'ait repris ou pour éliminer les graines ayant germé tardivement.

Malgré tout, la situation s'est nettement améliorée depuis le nouveau protocole de gestion et cette population sera éradiquée d'ici quelques années.

Sur le site de Post, 400 plants ont été éradiqués en 2022, 225 plants en 2023 et 190 en 2024. Lors du premier passage de 2025, fin avril, seule une centaine de plants était à déceler.

Les efforts commencent donc à payer. Un autre site géré par le Parc sur la limite communale (à la Corne du bois des pendus) a vu sa population diminuer encore plus drastiquement : 250 plantes en 2023, 60 en 2024 et seulement 7 en ce début 2025. Cela s'explique sûrement par un sol inhospitalier peu propice à la germination des graines.

Si vous pensez en avoir vu, n'hésitez pas à nous envoyer une photo en mentionnant le lieu. Attention, cette plante peut être confondue avec la berce commune (ne dépassant généralement pas les 2 m) ou encore avec l'angélique (< 2 m également et les fleurs forment plutôt des « sphères » blanches contre des « demi-bols pour les berces).



Courrier du Parc n°110 - 2^e trimestre 2025 - 6

Berce du Caucase à Post en 2022

Les envahisseurs...



Les balsamines

La balsamine de l'Himalaya est l'une des espèces de plantes invasives les plus connues. En effet par sa taille imposante, sa colonisation des berges de cours d'eau et sa floraison impressionnante, elle sait se faire remarquer. Néanmoins sa prolifération entraîne des effets négatifs sur les espèces locales mais également sur la stabilité des berges, puisque, disparaissant en hiver, elle laisse les berges à nu les soumettant donc à l'érosion.

Cette plante peut atteindre plus de 3 mètres de haut, grâce à une tige massive et creuse teintée généralement de rouge. Ses fleurs sont roses / pourpres, parfois blanchâtres, et ses fruits sont des capsules éclatant à maturité dans le but de propulser les graines.



Balsamine de l'Himalaya

Depuis 2022, le Parc naturel de la Vallée de l'Attart, via l'antenne locale d'Attart du Contrat rivière Moselle a pris en charge l'inventaire et la gestion des balsamines de l'Himalaya présentes sur les cours d'eau du territoire. En 2025, ce sont près de 15 km de cours d'eau colonisés par cette plante qui ont été gérés. Ces gestions ont permis d'arracher environ 28.000 plantes cette année. L'effort sera maintenu les années à venir et un succès peut

être espéré puisque la quasi-majorité des cours d'eau attertois prennent naissance sur le territoire, ce qui exclut une contamination de graines provenant de l'étranger.

Une autre balsamine invasive moins connue

La balsamine à petites fleurs est une plante envahissante originale, elle aussi, d'Asie centrale mais observée de plus en plus dans nos sous-bois et parfois le long de cours d'eau. Elle ressemble fort à sa cousine la balsamine des bois (indigène) à quelques différences près (voir tableau).

La balsamine à petites fleurs est très compétitive face à la balsamine des bois ainsi qu'à d'autres espèces indigènes. Elle fait donc diminuer la richesse spécifique du site où elle s'installe. C'est notamment le cas au-dessus de la « pierre celtique » dans le bois du Beynert.



Balsamine des bois



Balsamine à petites fleurs



Balsamine à petites fleurs



Balsamine à petites fleurs

	B. des bois (indigène)	B. à petites fleurs	B. de l'Himalaya
Feuilles	vert pâle moins dentées	vert intense plus dentées	vert intense plus dentées
Fleurs	grandes (3 cm) jaunes « vit »	petites (1 cm) jaunes « pâle » / blanchâtres	grandes (4 cm) roses / pourpres (parfois blanchâtres)
Plantes	éperon courbé	éperon droit	éperon courbé
	moyennes (75-150 cm)	moyennes (75-150 cm)	grandes (jusqu'à 3 mètres !)

Courrier du Parc n°112 - 4^e trimestre 2025 - 6

16

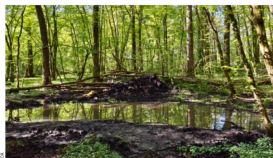
LE 16/06/25
LUNDI 16 JUIN 2025

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Des arbres abattus pour creuser des mares en forêt

ATTERT

Vingt nouvelles mares forestières ont été créées au sein du parc naturel de la vallée de l'Attart. Quel intérêt en est pour la biodiversité ?



Une des 20 nouvelles mares forestières créées il y a peu dans la bucolique vallée de d'Attart.

Creuser des mares en milieu forestier, voilà qui peut étonner. C'est pourtant à cette tâche que se consacrent les bénévoles de la vallée de l'Attart. « Les mares ont un intérêt indéniable pour la biodiversité et c'est également le cas en milieu forestier explique Maxime Drogue, de l'équipe du Parc. En plus de contribuer à la tempériorité des eaux pluviales et donc l'atténuation des inondations, les mares permettent à de nombreuses espèces animales de s'y abriter et s'y développer au de s'y reproduire. Ce type de milieu est malheureusement en déclin. Une des causes de ce déclin est le fait que ces mares finissent par se combler par l'accumulation de feuilles. C'est pourquoi il faut occasionnellement les entretenir par un curage et par l'abattage de branches leur faisant de l'ombre et les remplissant petit à petit de matière organique. Il est également important d'avoir un réseau de mares d'âge variés. Cela permet une diversité d'espèces, depuis les mares anciennes vers des mares plus jeunes.

« Nous avons choisi différentes tailles et des formes très variées réfléchissant dans le but d'y favoriser la vie. Outre à cette grande diversité, ce réseau de mares devient très robuste face aux changements climatiques mais aussi face au phénomène d'acidification. De plus, ce projet s'inscrit dans un réseau à plus grande échelle puisque des mares agricoles et forestières plus récentes sont présentes en pourours des bois concernés.

De jeunes arbres abattus pour

un apport de lumière
En tout, 20 nouvelles mares ont donc été creusées. « Certaines, plus petites, se rechargent plus vite en début de saison et pourront même temporairement s'assécher en été, mais ces caractéristiques sont justement favorables à certaines espèces. D'autres mares, plus grandes et plus profondes, permettront aux organismes de survivre à des épisodes de sécheresse ou de gel ».

Le bois mort ayant également un impact immense, mais méconnu, sur la santé et la frêchesse d'un milieu, ces arbres ont été laissés sur place et disposés en amont ou en aval de mares afin de servir d'habitats supplémentaires et d'abris pour passer l'hiver.

Creuser de nouvelles mares, plutôt que curer

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attart a donc décidé de renverser son réseau de mares sur son territoire en particulier dans les alentours de Faesch. La directrice du Parc, Sylvie Hubert

NEUFCHÂTEAU

Tentative de meurtre dans le centre de Neufchâteau

Un homme a percuté son ex-compagne et le nouveau compagnon de cette dernière, dans le cadre de violences conjugales », indique le Parquet du Luxembourg.

Les deux personnes sont blessées, mais la femme l'est plus gravement. Le SMUR et la police sont intervenus sur les lieux et le pronostic

vital de la dame a été engagé. « On parle donc de tentative de meurtre », note encore le Parquet.

L'auteur de cette tentative de meurtre a été privé de liberté tout de suite après les faits étant donné qu'il a percuté un muret par la suite.

Le dossier va être mis à l'instruction et l'auteur sera présenté à un juge d'instruction. Des dossiers d'écoutes doivent encore être réalisés.

Les protagonistes sont nés dans les années 1990, la victime est mariée de six enfants.

LA RÉDACTION

WELLIN

Une enquête ouverte après le décès suspect d'une jeune femme

Une enquête a été ouverte et un dossier mis à l'instruction suite au décès d'une jeune fille âgée de 22 ans, originaire de la province de Namur, survenu dimanche dernier, le 24 août, à Wellin. Le décès serait la conséquence d'une overdose. Le parquet du Luxembourg indique que les faits ont eu lieu dans un endroit privé mais ne donne pas davantage de commentaires sur ce dossier.

l'avenir
UNE PUBLICATION DES ÉDITIONS DE L'AVENIR PRESS SRL
L'ÉTÉ 2025, samedi 13 juin 2025, 12h
100% MOBILE, samedi 13 juin 2025, 12h
SPONSOR GÉNÉRAL : Citoyens d'Attart
ÉDITIONS RESPONSABLES : Frédéric de Houth
Boulevard de l'Europe 18, 1000 Namur-Droge
08121 817
RÉDACTEUR EN CHEF : Frédéric de Houth
CHIEF PUBLICISTE : Frédéric de Houth
INFORMATION GÉNÉRALE : www.avenirpress.be
RÉDACTION GÉNÉRALE : 08121 817
RÉDACTION DE LUXEMBOURG : 08121 817
RÉDACTION DE BRUXELLES : 02 737 11 11
RÉDACTION DE PARIS : 01 47 33 11 11
CORRESPONDANT : 08121 817
PUBLICITÉ GÉNÉRALE ET EN LIGNE : Régis de Houth, Frédéric de Houth
08121 817
www.avenirpress.be
PUBLICITÉ SPÉCIALE : Frédéric de Houth
08121 817
www.avenirpress.be
MÉTADONNÉES : 08121 817

l'avenir Je m'abonne
L'avenir est disponible en kiosque
Mon abonnement : 40,00€ (domestique) / 45,00€ (étranger)
Mon édition : Luxembourg
Autre :
Livraison : À domicile / Chez mon libraire
Coordonnées : Nom, Prénom, Rue, N°, Bte, Code postal, Localité, P, Email, Date naissance, Nom, de compte.
Je reviens ce coupon sans timbre à l'adresse : EDPA - Abonnements - DA 852 897 4 - Route de Namur 38 - 5008 Bouge
Découvrez nos abonnements numériques action livrer n'importe où

Création d'un réseau diversifié de mares forestières

Les mares ont un intérêt indéniable pour la biodiversité et c'est également le cas en milieu forestier même si elles se font plus discrètes.

En effet, en plus de contribuer à la temporisation des eaux pluviales et donc l'atténuation des inondations, les mares permettent à de nombreuses espèces animales de s'y abreuver, s'y développer ou de s'y reproduire (mammifères, oiseaux, odonates, amphibiens...). Ce type de milieux est malheureusement en déclin et impacte donc la faune et la flore interdépendantes. Une des causes de ce déclin est le fait que ces mares finissent par se combler par l'accumulation de feuilles. C'est pourquoi il faut occasionnellement entretenir ces mares par un curage partiel et par l'abattage des lignes leur faisant de l'ombre et les remplissant petit à petit de matière organique. Afin d'éviter de devoir « rajouter » toutes ces mares d'un coup (et donc d'impacter la faune et la flore associées lors de travaux de curage), il est important d'avoir un réseau de mares d'âges variés. Ceci permet une dispersion des espèces, depuis les mares anciennes (qui se combient et s'assèchent petit à petit) vers des mares plus jeunes.

C'est pourquoi, dans le cadre d'un subsidie extraordinaire alloué par le SPW - DNEV (Direction de la Nature et des Espaces verts), le Parc naturel de la Vallée de l'Attert (PNVA) a proposé un projet visant la création d'un réseau diversifié de mares forestières :

- ✓ En inventoriant et en maintenant les mares anciennes en phase d'atterrissement (processus

naturel de comblement par la matière organique) ;

- ✓ En creusant de nouvelles mares de différentes tailles, formes et profondeurs.

Le PNVA a donc décidé de renforcer le réseau de mares de la commune d'Attert et en particulier dans les alentours de Faascht. Comme le nom de la rue « Rue des Pagnes » le laisse présager, les bois présents ici sont propices à la création de mares et possèdent déjà pas mal de dépressions naturelles humides sur sol argilo-marneux.

En atteste d'ailleurs la présence d'anciennes mares (points jaunes sur la carte). Plutôt que de curer celles-ci, nous avons donc décidé d'en creuser des nouvelles à proximité afin de disposer de mares d'âges et de stades variés dans le but d'offrir une transition naturelle à la flore et la faune actuelles. Nous avons choisi différentes tailles de mares avec des formes très variées et réfléchies dans le but d'y favoriser la vie (pente douce, grandes longueurs/ circonvolutions de berges, exposition au soleil, micro-habitats, etc.). Grâce à cette grande diversité, ce réseau de mares devient très robuste face aux changements climatiques mais aussi face au phénomène d'atterrissement. De plus, ce projet s'inscrit dans un réseau à plus grande échelle puisque des mares agricoles et forestières plus récentes sont présentes en pourtours des bois concernés (points bleus sur la carte).

En tout, 20 nouvelles mares ont été creusées, 11 de petite taille et 9 de grande taille.



Carte du réseau de mares entre Tontelange et Grendel

Courrier du Parc n°111 - 3^e trimestre 2025 - 4

Les petites mares

En forme de haricot/croissant de lune (en vert sur la carte) : 8 m de long sur 3 m de large (environ 25 m²) en pente douce sur toute la longueur exposée au sud et ne dépassant pas 60 cm de profondeur.

Ce type de mare se réchauffe plus vite en début de saison et peut temporairement s'assécher en été, mais ces caractéristiques entraînent justement une faible présence en prédateurs d'œufs/larves d'amphibiens et sont donc recherchées par certaines espèces.



Les grandes mares

De formes plus variées (en rouge sur la carte), elles possèdent des fosses de survie de plus d'un mètre de profondeur permettant aux organismes de survivre à des épisodes de sécheresse ou de rester hors de portée du gel. Ces fosses de survie sont reliées entre elles par des zones de faible profondeur (entre 20 et 40 cm). Ces mares sont (lorsque cela était possible) composées d'un lot central issu d'une ancienne souche ce qui apporte des micro-habitats au niveau du système racinaire. Elles font environ 20 x 20 m (400 m²) et possèdent des berges sinuuses afin d'augmenter la longueur de berge. C'est en effet, près des berges, et dans les zones de faible profondeur, que la vie est la plus foisonnante, puisque des plantes peuvent s'y installer et offrir des abris mais également des supports de pontes aux amphibiens et libellules.

La gestion sur le long terme a été pensée en étroite collaboration avec le DNF car les bois dans lesquels

ces mares ont été creusées sont communaux et gérés de manière durable via les principes « Pro Sylva » favorisant la fonction naturelle de la forêt et empêchant les mises à blanc. Ils sont par ailleurs en zones NATURA 2000 UG8 « Forêts indigènes de grand intérêt biologique ». Les mares qu'ils contiennent ont donc de beaux jours devant elles.



Des abattages étaient prévus de manière éparse dans ces bois et les sites des nouvelles mares ont été sélectionnés en priorité dans les zones où un arbre avait été abattu et créé un puits de lumière favorable à la vie. Sur certains emplacements, les pourtours des mares ont été davantage éclaircis en abattant quelques jeunes arbres afin d'augmenter l'apport de lumière qui est primordial au bon fonctionnement d'une mare. Le bois mort ayant également un impact immense - mais méconnu - sur la santé et la richesse d'un milieu (voir le numéro spécial des Carnets des Espaces Naturels N° 23 « Le bois mort »), ces arbres ont été laissés sur place et disposés en andains en bordure de mare afin de servir d'habitats supplémentaires et d'abris pour passer l'hiver (hibernaculum).



Inventaires d'étangs et mares

Dans le cadre de la mission EEE du Contrat de rivière, le Parc naturel a pour tâche d'inventorier un maximum de plans d'eau afin d'y déceler la présence éventuelle de plantes exotiques envahissantes. Nombre d'entre elles sont méconnues par le grand public et leur prolifération peut être rapide et coloniser entièrement votre plan d'eau. De plus, certaines espèces ne sont encore que peu présentes en Belgique, c'est donc le moment idéal pour les détecter et les éliminer avant qu'elles ne deviennent un problème ingérable dans un futur proche.

Si vous êtes intéressés par la démarche, nous pouvons venir inspecter votre étang/mare. Contactez-nous au 0456 12 58 42 ou par mail via maxime.dofagne@attert.be

Courrier du Parc n°111 - 3^e trimestre 2025 - 5

190.000 Vues sur une vidéo de résolution de point noir sur l'Attert

Parc naturel de la Vallée de l'Attert
Publié par Maxime Primus • 16 septembre 2025

[Rivières]

Des travaux sont en cours à Luxeroth. Ils ont pour but d'atténuer la différence de niveaux qui provoquait une chute d'eau de plus d'un mètre empêchant don... [En voir plus](#)

Vous, Parc naturel Virion-Hermeton et 1,4 K autres personnes 13 commentaires 23 partages

J'aime Commenter Partager

4.2 Antenne Haute-Sûre

Rédiger et distribuer le Journal du Parc à tous les ménages du territoire, comprenant des sujets liés à l'eau, aux milieux aquatiques, la faune et la flore... ainsi qu'un journal des enfants (Le Petit Loutron).

Action n°S_088 du Programme d'Actions 2023-2025



En plus du bulletin de liaison, différents articles liés au Contrat de Rivière sont rédigés pour le Journal du Parc, distribué à tous les ménages du territoire. De cette manière, nous touchons un public bien plus large qu'avec le bulletin de liaison, en profitant de l'impression de la revue et de sa distribution toute-boîte. Les articles visent d'une part à faire état de réalisations diverses menées dans le bassin de la Sûre en lien avec le programme d'actions du CR mais aussi de rédiger des articles de fond liés aux cours d'eau et aux milieux aquatiques. Par ailleurs, chaque numéro comprend en pages centrales un magazine 4 pages à destination des enfants (Le Petit Loutron – journal des enfants).

EEE : KÉSAKO ?

Les espèces exotiques envahissantes – EEE – représentent aujourd'hui un défi mondial en matière de biodiversité. Elles sont la cinquième cause d'érosion de la biodiversité dans le monde, après notamment le changement climatique et la pollution.

Mais qui sont-elles exactement ?

Les espèces exotiques envahissantes sont des organismes – plantes, animaux et microorganismes – introduits dans de nouveaux territoires en dehors de leur aire de répartition d'origine. En l'absence de leurs prédateurs naturels et dotés d'une grande capacité d'adaptation, ces espèces prolifèrent rapidement, perturbant ainsi les écosystèmes qu'elles tendent à dominer au détriment des espèces indigènes.

Nos espèces locales rencontrent parfois des difficultés à s'adapter à l'arrivée de ces nouvelles espèces : compétition pour les ressources alimentaires, concurrence pour les gîtes, victimes de ces nouveaux prédateurs... Elles sont également exposées à de nouvelles maladies et parasites introduits par ces espèces. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux défis auxquels notre faune et flore indigènes sont confrontées.

Toutes les espèces exotiques ne deviennent pas envahissantes. Environ 10 à 15 % des 12 000 espèces exotiques répertoriées dans l'Union Européenne sont considérées comme invasives, c'est-à-dire avec leur cortège d'impacts environnementaux, socio-économiques et même sanitaires.

Au niveau légal, de quels moyens disposons-nous ?

Le Règlement européen (1143/2014), entré en vigueur en 2015, pose un cadre légal à cette problématique des EEE en imposant aux États membres de surveiller l'introduction, d'éradiquer ou de limiter l'expansion de ces espèces de manière coordonnée sur tout le territoire européen.

En vertu de ce règlement, en 2015, la « Liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne » a été adoptée par la Commission. Cette liste, mise à jour annuellement, comptabilise aujourd'hui 88 espèces végétales et animales. Ces espèces sont interdites d'importation, de transport, de commerce, de détention et de reproduction au sein de l'UE.

À l'échelle de la Région wallonne, le cadre réglementaire européen est mis en œuvre par l'adoption, en 2022, d'un Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la gestion et à la propagation de ces espèces. Une liste des espèces préoccupantes pour le territoire wallon a également été définie. Actuellement, 43 espèces figurent sur cette liste.

À l'échelle régionale : coopération entre les Contrats de Rivière et le Service Public de Wallonie (SPW)

Les écosystèmes aquatiques sont particulièrement vulnérables aux EEE, en raison de l'interconnexion du réseau hydrographique qui facilite la dispersion de ces espèces. De plus, les pressions exercées par les activités humaines fragilisent davantage ces milieux, les rendant plus sensibles à la problématique des EEE.

C'est pourquoi, depuis avril 2023, le Contrat de Rivière Moselle et les autres Contrats de Rivière de Wallonie ont été missionnés par le SPW afin de lutter contre la propagation des EEE dans les milieux aquatiques et rivulaires.

Mission 1 : surveillance et détection

Une des premières missions confiées aux Contrats de Rivière consiste à surveiller et à cartographier la répartition de ces espèces afin de prioriser les actions de gestion. Ces inventaires, menés sur les berges et dans les plans d'eau, tant publics que privés, ont permis de mettre en évidence plusieurs espèces qui jusque là, n'étaient pas recensées sur le territoire de notre sous-bassin hydrographique.



4.3 Antenne Our

Journées Wallonnes de l'Eau

Action n°O_056 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM
Partenaires	/
Échéance	Annuelle

Communications sur les JWE sur la page FaceBook du PNHFE



Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel

1 mars · 🌐

[Journées Wallonnes de l'Eau 2025] 💧

Chouette! Les Contrats de Rivière et leurs partenaires organisent plein d'activités du 14 au 26 mars, que ce soit dans le Parc naturel ou plus généralement dans la Province de Liège 🤗👍👏

👉 Programme complet (aussi en allemand) : <https://www.crambleve.com/journees-wallonnes-de-l-eau>

@Contrat de rivière de l'Ambève @Contrat de Rivière Vesdre #ContratDeRivièreMoselle



du 14 mars au 30 mars 2025

Samedi 15 mars

Par points et par Voix Italo
Qu'aurait le temps de s'attarder aux ports de Trois-Points, par-dessus et par-dessous, en compagnie de nos guides ?
Par le Centre Culturel de Stavelot Trois-Points
RDV : Parking des viaducs, Route de Trois-Points
Horaire : 9h et 14h - Durée : 1h
Extérieur - Réservation obligatoire
Contact : 0475 33 68 83 / edith@sttp.be
Pas accessible aux PMR et poussettes

Découverte de la Fagne de Malchamps Italo
Sur une brousse de 4,5 km, nous découvrons la fagne à travers ses histoire, ses couleurs, son eau, ses plants et sa faune mystérieuse.
Par le CRIE de Spa-Biévaux
RDV : Parking du Domaine de Biérzénne
Route de Biérzénne, 4, 4900 Spa
Horaire : 13h30 - Durée : 1h
Extérieur - Réservation obligatoire
Contact : 087 77 69 02 / info@biervaux.be
Pas accessible aux PMR et poussettes

Dimanche 16 mars

Centrale hydroélectrique de Coe Italo
Introduction et exposé dans le pavillon des visiteurs, parcours limité et balai en canoë.
Par Engie-Electrabel
RDV : Pavillon des visiteurs Engie
Route du Lac, 1, 4910 Trois-Points
Horaire : 9h30, 14h30, 14h et 16h - Durée : 1h30
Extérieur/Intérieur - Réservation obligatoire
Contact : 080 28 24 35 / crambleve@gmail.com
Pas accessible aux PMR et poussettes

Intérieur Italo
Le salon dédié à la prévention des inondations en Région.
Par les Contrats de Rivière de wallonie
RDV : Espace Culturel de la Samme
Rue de la Rouge Croix 1, 7280 Senefelt
Horaire : de 10h à 12h - Intérieur

Le programme francophone

Lundi 17 mars

(R)Hydrater nos territoires, une solution ? Conférence
Quelle manque ou soit excédentaire, l'eau nous rappelle l'impuissance de l'humanité face aux éléments naturels. Parmi les capacités d'adaptation des territoires à l'adapter, l'hydrologie régionale est à regarder avec attention.
Par le Centre Culturel de Stavelot Trois-Points
RDV : Rue Traversée, 9, 4910 Trois-Points
Horaire : 13h30 - Intérieur
Réservation obligatoire - PAF 8€ (24 - de 18 ans)
Contact : 0475 33 68 83 / edith@sttp.be
Pas accessible aux PMR et poussettes

Mardi 18 mars

Après la pluie Cinéma
C'est l'histoire d'une crue. C'est l'histoire d'une site. La balsa lancée par les inondations de 2002 dans les vallées de la Vesdre, de l'ambève et de l'Ourthe est encore bien là. Comment se reconstruire ?
Par le Foyer Culturel et de Sprimont
RDV : Rue du Centre, 31, 4140 Sprimont
Horaire : 14h30 - Intérieur - Réservation obligatoire
Contact : 04 310 29 67 / info@foyer-culturel-sprimont.be
Accessible aux PMR et poussettes

Mercredi 19 mars

Histoires et cir Cinéma
Dans une ambiance floutée et cir, des histoires d'eau comme de petites bulles dans lesquelles les enfants plongent avec plaisir et curiosité.
Par la Bibliothèque de Sprimont
RDV : Rue du Centre, 31, 4140 Sprimont
Horaire : de 15h à 16h - Intérieur
Réservation conseillée
Contact : 04 310 29 62 / bibliotheque@sprimont.be
Accessible aux PMR et poussettes

Renard et lapine sauvent la forêt Ciné famille
Un film d'animation sensible et drôle qui tendra en haleine toute la famille au travers d'une aventure palpitante. Une passe des choses étranges dans la forêt ! Hibou à disparu, des rats malicieux terrorisent le voisinage et un lac débordé, menaçant les maisons des habitants de la forêt.
Par le Foyer Culturel et de Sprimont
RDV : Rue du Centre, 31, 4140 Sprimont
Horaire : 16h - Intérieur - Réservation obligatoire
Contact : 04 310 29 67 / info@foyer-culturel-sprimont.be
Accessible aux PMR et poussettes

Dimanche 23 mars

Au fil de l'eau Italo
Rejoignez-nous pour explorer ensemble certains secrets du bassin versant de la Vesdre, entre histoire et Patrimoine.
Par le service environnement, le foyer culturel, Natagers et le Contrat de Rivière Vesdre
RDV : Église de Louveigné
Horaire : de 9h30 à 12h - Extérieur - Réservation obligatoire
Contact : 04 310 24 35 / crambleve@gmail.com
Pas accessible aux PMR et poussettes

Aménagements biodiversité à la centrale hydroélectrique Visite
Venez découvrir les aménagements réalisés en faveur de la biodiversité sur le site de la centrale hydroélectrique de Coe.
Par le Contrat de Rivière Ambève et Engie
RDV : Parking de la centrale
Route du Lac, 1, 4910 Trois-Points
Horaire : 10h - Extérieur - Réservation obligatoire
Contact : 080 28 24 35 / crambleve@gmail.com
Pas accessible aux PMR et poussettes

La basse-Ourthe en vélo Italo
Départ de Liège (Belle-Île) et balade cycliste jusqu'à Esneux, avec retour si demandé. Observation du paysage et des autres chemins.
Par Moe Carville Ek
RDV : Parking de Belle-Île, à proximité du pont blanc
Quai des Vermeir, 1, 4100 Liège
Horaire : de 10h à 12h - Extérieur
Réservation obligatoire
Contact : 080 28 24 35 / crambleve@gmail.com
Pas accessible aux PMR et poussettes

Je fabrique mes potions pour le potager Atelier
Vous avez un jardin et/ou un potager. Comment les entretenir en respectant votre santé, la biodiversité et la qualité de l'eau ? Répulser contre les ravageurs, fongicide ou stimulant pour vos plantes au programme.
Par le Contrat de Rivière Vesdre
RDV : Office du Tourisme de Sprimont Barenux N.D.
Rue de l'Esplanade, 43, 4140 Barenux (Sprimont)
Horaire : de 10h à 11h - Intérieur
Réservation obligatoire
Contact : 0470 64 58 73 / jaelle@crvesdre.be
Accessible aux PMR et poussettes

Prévoir 2 places vélo avec couvertures (type confiture, miel...) par personne.



👍 Sarah Guillaume et 9 autres personnes

3 partages

Autres communications sur les actualités du CRM-Our sur le site FaceBook du PNHFE

VOUS ÊTES ICI : Accueil | Action contre la Balsamine de l'Himalaya – espèce végétale invasive

Moselle

ACTION CONTRE LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA – ESPÈCE VÉGÉTALE INVASIVE

06-06-2025

Rejoignez-nous pour une action nature contre la Balsamine de l'Himalaya – Barbecue offert à midi !

Chers amis de la nature,

Dans le cadre du **Contrat de rivière Moselle**, nous organisons une **journée de gestion de la balsamine de l'Himalaya** sur le **bassin de l'Our** – une espèce invasive qui menace la biodiversité locale en prenant la place des plantes indigènes le long de nos rivières.

Pour réussir cette action, **nous avons besoin de volontaires motivés** et prêts à mettre les mains dans la terre dans une ambiance conviviale et utile !

Date : [02 juillet ; 07 juillet ou 11 juillet]

Lieu : [exact à préciser, à proximité de St-Vith dans le bassin de l'Our]

Heure : de 9h00 à 16h00 environ

Barbecue convivial offert à midi pour tous les participants !

RECHERCHE D'ÉTANGS PRIVÉS POUR ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

17-03-2025

Vous possédez un étang privé dans la région de l'Our (voir carte) ? Vous êtes sensible à l'environnement et souhaitez contribuer à la protection de nos cours d'eau ?

Notre collègue Sammy étudie les plans d'eau pour détecter la présence d'espèces exotiques et invasives (plantes aquatiques, écrevisses, etc.). Ces espèces menacent la biodiversité locale et peuvent perturber nos rivières.



Comment pouvez-vous aider ?

En donnant à Sammy l'accès à votre étang, il pourra :

- Réaliser un diagnostic de la faune et de la flore aquatique
- Installer, pour une nuit, des pièges à écrevisses (si l'étang est utilisé pour la pêche)

Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
2 août · 🌍

🌿 Mission Balsamine en cours ! 🍀


Dans le cadre du Contrat de Rivière Moselle, pour lequel notre chargé de projet Sammy mène une mission sur les Espèces Exotiques Envahissantes, une belle mobilisation a déjà eu lieu début juillet pour lutter contre la balsamine de l'Himalaya.

👤 Après avoir inventorié les populations sur 64 km de cours d'eau, place à l'action :
 👥 En tout, 55 bénévoles se sont retroussés les manches durant 6 jours de chantiers, permettant l'arrachage manuel de balsamine sur 10 km de berges !

Un immense merci aux partenaires et participants :

- 🟢 quelques-uns des plus motivés de nos chargés de missions,
- 👤 notre stagiaire Axelle,
- 🌲 un agent du DNF et deux ouvriers forestiers/communaux,
- 👥 des membres de l'organisation AVES,
- 👤 des animateurs d'une maison de jeunes,
- 👤 ainsi que les jeunes du Home Delano et leurs éducateurs.

👏 Bravo à toutes et tous pour votre engagement en faveur de nos cours d'eau et de la biodiversité ! 🌊



Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
13 mars · 🌍

[Élever des saumons à l'école] 🐟🐟

Cette semaine, les élèves de l'école de Wallerode (commune de Saint-Vith) ont pu aller relâcher les petits saumons qu'ils observent grandir depuis l'hiver, encadrés par nos super éco-pédagogues ! 🐟🌊

A travers un cycle de 5 animations pédagogiques, les élèves ont la possibilité de suivre de près la croissance de saumons dans leur classe, de la mise en place des œufs dans un aquarium en hiver jusqu'au relâcher des alevins dans la rivière, au printemps 🍀

Ce projet est proposé en collaboration avec les Contrats rivières Moselle-Our et Amblève-Our ainsi qu'en partenariat avec le DNF et le Conservatoire du Saumon Mosan (CoSMos) 🍀



Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
12 février · 🌍

🌊 (Salon Inondéa) 🌊

📅 Le 16 mars 2025 à Senefte, rejoignez-nous pour Inondéa, le salon dédié à la prévention des inondations en Wallonie. Le Contrat de Rivière Moselle - Our, que nous coordonnons, fait partie des organisateurs de cet événement 🍀

📌 Au programme :

- ✓ Solutions pour protéger son habitat
- ✓ Informations sur la vulnérabilité face aux inondations
- ✓ Présence des services publics et experts du secteur
- ✓ Conseils pour adapter son jardin
- ✓ Stands, conférences et bien plus encore !

📍 Rendez-vous à l'Espace Culturel de la Samme – Entrée gratuite !
 📱 Retrouvez l'événement Facebook ici 🍀 <https://fb.me/e/699mGIZLd>
 🌐 Plus d'infos sur www.inondea.com

Partagez et invitez vos proches pour un événement essentiel à la prévention des risques d'inondation ! 🌊



Inondéa
~ Senefte ~

Le salon dédié à la prévention des inondations en Wallonie

📅 16 MARS 2025 📍 ESPACE CULTUREL DE LA SAMME (PLACE FONSE D'AGÉNIA À SENEFFE)

🕒 DNF 10H À 17H 📌 RENDEZ-VOUS OFFICIEL

5 ANIMATIONS ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DE PUBLICS CIBLES

5.1 Antenne Our

Aquarium en classe

Action n°O 011 du Programme d'Actions 2023-2025

Maître d'œuvre	CRM, PNHFE
Partenaires	DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS, Ecloserie COSMOS
Échéance	Annuelle

La quatrième édition du cycle d'animation "Aquarium en classe" s'est tenue durant la période hivernale 2024-2025. De janvier à mars 2025, 13 journées d'animation ont eu lieu dans les quatre écoles suivantes:

- Gemeindegenschule Born, Amblève (3 classes de maternelles et 6 classes de primaire, pour un total de 49 élèves)
- Gemeindegenschule Herresbach (classes P5-6, pour un total de 8 élèves)
- Gemeindegenschule Schoppen (classes P3-4, pour un total de 18 élèves)
- Gemeindegenschule Wallerode (classes P1-4, pour un total de 21 élèves)

Au total, nos trois animatrices Chantal, Kelly et Anouchka se sont rendues dans 6 classes différentes, sensibilisant 96 élèves.

L'appel à participer au projet en 2025-2026 a été lancé début juin 2025 auprès des écoles du bassin de l'Our. Quatre écoles sont inscrites pour l'année scolaire 2025-2026 (4 groupes pour un total de 67 élèves). Dans le cadre de ce cinquième cycle, deux premières animations ont eu lieu dans deux classes différentes en décembre 2025.

Date	Contenu animation
10-01-2025	CRM - animation aquarium 3
15-01-2025	CRM - animation aquarium 3
06-02-2025	CRM - animation aquarium 3
19-02-2025	CRM - animation aquarium 4
20-02-2025	CRM - animation aquarium 4
21-02-2025	CRM - animation aquarium 3
25-02-2025	CRM - déversement alevins Schoppen
26-02-2025	CRM - déversement alevins Herresbach
10-03-2025	CRM - déversement alevins Born
12-03-2025	CRM - déversement alevins Wallerode

13-03-2025	CRM - animation aquarium 4
18-03-2025	CRM - animation aquarium 3 et 4
25-03-2025	CRM - animation aquarium 4
08-12-2025	CRM - animation aquarium 1 (cycle 2025-2026)
09-12-2025	CRM - animation aquarium 1 (cycle 2025-2026)

Journées Wallonnes de l'Eau

Action n°O_056 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM
Partenaires	/
Échéance	Annuelle

Animations dans les écoles du bassin de l'Our

En 2025, 5 journées d'animation ont été organisées pour les classes maternelles de dix écoles du Bassin de l'Our dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau :

Date	Ecole	Classe	Nbre élèves
18-03-25	Gemeinschaftschule Schönberg, 4780 St. Vith	3e mat.	11
18-03-25	Gemeinschaftschule St Vith, 4780 St. Vith	3e mat.	11
20-03-25	Gemeinschaftschule Wallerode, 4780 St. Vith	1ere à 3e mat.	22
20-03-25	Gemeinschaftschule Emmels, 4780 St. Vith	2e à 3e mat.	13
25-03-25	Gemeinschaftschule Braunlauf, 4790 Burg-Reuland	1ere à 3e mat.	9
25-03-25	Gemeinschaftschule Aldringen, 4790 Burg Reuland	1ere à 3e mat.	13
27-03-25	Gemeinschaftschule Wirtzfeld, 4761 Wirtzfeld	1ere à 3e mat.	16
27-03-25	Gemeinschaftschule Heppenbach, 4770 Heppenbach	1ere à 3e mat.	16
28-03-25	Gemeinschaftschule Schönberg, 4780 St. Vith	2e mat.	13
28-03-25	Gemeinschaftschule Meyerode, 4770 Meyerode	1ere à 3e mat.	16

En tout, 140 élèves ont été sensibilisés sur la thématique de l'eau lors de 10 demi-journées d'animation dans 10 classes différentes, de la première à la troisième maternelle.



Animation Jugendlager Animation Camps des jeunes
Action n°O_079 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM-O
Partenaires	PNHFE
Échéance	2023-2025

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, le Contrat de rivière a récemment animé une activité ludique et éducative auprès d'un mouvement de jeunesse Patro. L'objectif était de sensibiliser les jeunes à la pollution de l'eau à travers un jeu collaboratif : la réalisation d'un système de filtration d'eau artisanal. Ce sont 27 jeunes qui ont pris part à l'animation, découvrant de manière concrète les enjeux liés à la qualité de l'eau. Pour clôturer l'activité, un mini indice biotique a été réalisé, permettant aux participants de s'initier à l'évaluation de la qualité biologique d'un cours d'eau en observant les invertébrés aquatiques. Une manière simple et engageante d'apprendre en s'amusant !



5.2 Antenne Attert

Journées wallonnes de l'eau (JWE)

Actions n°A_022 du Programme d'Actions 2023-2025 :

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

Cette année, dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau, l'antenne d'Attert du Contrat de Rivière Moselle a offert à 17 classes de maternelles (290 enfants de 8 écoles) .

“Le chemin de l'eau”

Deux enfants : l'un habite aux portes du désert, l'autre vit sur une île où les ressources sont abondantes. Le premier est menacé par la sécheresse et le second par les eaux salées qui vont submerger son île. Un spectacle tout en chansons et belles musiques avec deux personnages tantôt interprétés par les comédiens, tantôt sous forme de marionnettes pour une histoire émouvante, poétique et captivante.



Organisation d'animations autour du thème de la rivière et des zones humides

Actions n°A_023 du Programme d'Actions 2023-2025 :

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM)
Partenaires	PNVA
Échéance	2025

Date	Ecole	Classe	Nmb Enfants	Animation
17-02-25	Tontelange	P6	11	Batraciens
17-02-25	Tontelange	P4-P5	16	Batraciens
17-02-25	Tontelange	P1-P3	17	Batraciens
27-03-25	Nothomb	p1-p2	19	Batraciens
03-04-25	Heinstert	P4-P5	21	Batraciens
23-01-25	Heinstert	P3-P4	21	Castors
20-02-25	Nothomb	P1-P2	19	Castors
12-03-25	Thiaumont	M1-M3	17	Castors
18-11-25	Tontelange	M1-M3	15	Castors
18-11-25	Tontelange	M1-M3	15	Castors
14-05-25	Thiaumont	M1-M3	17	Mare

11 Animations sur les thèmes des castors, batraciens et de la mare pour 188 élèves.

Rendez-vous du Parc

Action n°A_042 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	Antenne locale d'Attert (CRM), PNVA
Partenaires	/
Échéance	2025

Organisation de "Rendez-vous du Parc" (conférences, balades guidées, etc,...) sur le thème de l'eau.

- Projection et discussion autour du film "Après la pluie" relatant les inondations de 2021. Une quinzaine de personnes étaient présentes et les discussions furent très intéressantes.

5.3 Antenne Haute-Sûre

Action n°S_006 du Programme d'Actions 2023-2025

Maitre d'œuvre	CRM, PNHSFA
Partenaires	/
Échéance	Annuelle

Jusqu'à maintenant, **treize** animations ont permis de sensibiliser **pas moins de 341 enfants** autour de la thématique de l'eau. Au programme : découverte du castor, atelier de produits d'entretien, les espèces exotiques envahissantes et découverte de la rivière et de ses habitants. De plus, du 19 au 21 mars, ont eu lieu les Journées Wallonnes de l'Eau. Celles-ci ont permis de proposer à **385 enfants** de 6 implantations scolaires différentes le spectacle de "L'Eau cassée" interprété par la troupe du Théâtre du Copion.

En outre, une animation grand public a été créée et présentée à la Fête de l'Eau (Wasserfest) du parc naturel Haute-Sûre au Grand-duché de Luxembourg le 9 mai 2025. L'animation portait sur la géomorphologie de la vallée de la Sûre, de manière à fournir les bases pour comprendre la mise en place de la rivière, notamment en fonction de la géologie et à s'approprier le vocabulaire spécifique au cours d'eau et aux vallées.

Thématique	Date	Nb participants	Description activité
Biodiversité : eau et zones humides	23-01-25	42	Produit d'entretien écologiques
Biodiversité : eau et zones humides	28-01-25	20	Espèces exotiques envahissantes

Biodiversité : eau et zones humides	29-01-25	23	Produits d'entretien écologique
Biodiversité : eau et zones humides	02-02-25	33	JMZH : Abissage & mise en valeur d'une zone humide
Biodiversité : eau et zones humides	18-03-25	12	Castor
Biodiversité : eau et zones humides	19->21-03-25	385	Spectacle JWE "L'eau cassée"
Biodiversité : eau et zones humides	21-03-25	12	Produits d'entretien écologique
Biodiversité : eau et zones humides	22-03-25	16	Balade guidée à travers le patrimoine naturel et culturel
Biodiversité : eau et zones humides	27-03-25	23	Castor
Biodiversité : eau et zones humides	01-04-25	52	Saumons en classe et cours d'eau
Biodiversité : eau et zones humides	11-04-25	45	Libre circulation sur les cours d'eau & mares agricoles
Géomorphologie fluviale	09-05-25	25	Géomorphologie fluviale
Biodiversité : eau et zones humides	27-05-25	40	Cours d'eau - IBGN
Biodiversité : eau et zones humides	16-06-25	12	Les petites bêtes des cours d'eau
Biodiversité : eau et zones humides	15-07-25	11	Les petites bêtes des cours d'eau



Actions n°S_002 du Programme d'Actions 2023-2025

Journées wallonnes de l'Eau (JWE)

Deux activités ont été organisées à l'occasion des Journées wallonnes de l'Eau 2025 : une balade guidée accessible au grand public et un spectacle destiné aux écoles du territoire.

- Le 22 mars 2025, une balade guidée a emmené les participants le long d'une boucle suivant la Sûre, entre Wisembach et Bodange. Cette balade a permis de mêler découvertes historiques et réflexion sur les enjeux environnementaux actuels liés à la rivière et à son impact sur les deux villages traversés.
- Pour la seconde activité, la troupe du Théâtre du Copion a présenté son spectacle « **L'Eau cassée** » à 5 écoles mêlant le public d'écoles maternelles et le public d'écoles primaires. À travers cette pièce, les élèves ont été sensibilisés de manière ludique et pédagogique aux enjeux de la gestion de l'eau.



Action n°S_005 du Programme d'Actions 2023-2025

Journée mondiale des zones humides du 2 février (RAMSAR)

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, les parcs naturels de la Haute-Sûre (au GDL) et Haute-Sûre Forêt d'Anlier (chargées de mission CRM) ont organisé une journée de découverte dans la zone transfrontalière protégée par la convention Ramsar. La matinée a été consacrée à une introduction à l'irrigation traditionnelle des prairies (abyssage, en lux. Fléizen) au Grand-Duché de Luxembourg. L'après-midi, une balade

le long de l'ancien chemin de fer vicinal de Strainchamps mêlait nature, reconversion de prairies d'abysage et petit patrimoine.

Hors programmation

Préparation d'un dossier de candidature pour l'appel à projet "Sponge works".

Le résumé de la proposition de projet en anglais est présenté ci-après:

"This multi-stakeholder project aims to enhance the resilience of the Upper Sûre basin against extreme hydrological events while promoting ecological sustainability. The quality of the Sûre River, transboundary river of Belgium, Luxembourg, and Germany, and of its tributaries is crucial to endangered species and habitats, and for humans, particularly as it supplies Luxembourg's main drinking water reservoir. Climate change is intensifying both floods and droughts, making it essential to implement efficient solutions that improve water retention, reduce surface runoff, and restore ecosystem functions.

The initiative aligns with key environmental frameworks, including the EU Water Framework Directive, the EU Floods Directive, the Ramsar Convention, and Natura 2000 conservation goals. It focuses on sponge measures, in order to enhance water retention capacity upstream in the basin and wetland restoration, erosion control, and improved land-use practices, to strengthen the natural hydrological cycle while mitigating pollution from agricultural runoff.

The project follows a structured, collaborative approach involving multiple stakeholders, including municipalities, river managers, conservation organizations, and agricultural representatives:

- 1. Diagnostic Study – Identifying priority areas for intervention through hydrological modeling and ecological assessment.*
- 2. Management Plan – Developing a basin-wide strategy to enhance sponge functions based on scientific and stakeholder input.*
- 3. Action Plan – Outlining flexible, nature-based measures that municipalities, farmers, and local actors can implement to improve water infiltration, flood control, and ecosystem health.*
- 4. Implementation & Monitoring – Engaging stakeholders to coordinate actions, secure funding, and assess the long-term impacts of sponge measures on biodiversity and hydrology.*

By fostering upstream-downstream cooperation and integrating this sponge strategy into regional water management plans, the project will establish and produce long-term effects, well beyond the duration of the project itself, and will contribute to a climate-resilient, sustainable catchment."

L'appel a reçu plus de 70 candidatures provenant de toute l'Europe et des pays voisins, témoignant du vif intérêt pour le projet. Compte tenu de la qualité exceptionnelle des candidatures et du caractère hautement compétitif du processus de sélection, notre candidature n'a pas été retenue parmi les huit régions associées.

6 REVUE DE PRESSE

Titre	Journal ou revue	Date
Ciné-débat – Après la pluie	Le Sillon Belge	03/03/25
Mares forestières	La Libre	28/08/25
Gestion balsamine	Aves Ostkantone	25/11/25
Creusement mares forestières	L'avenir du Luxembourg	27/08/25
De nouvelles mares à Attert _	le Quotidien (LU)	27/08/25
Des arbres abattus pour creuser des mares en forêt à Attert	La DH Net	29/08/25
Journées des Parcs naturels 2025	L'avenir du Luxembourg	02/06/25
“Saumons en classe”	bulletin com. Martelange	03/2025
Sauvetage des amphibiens - appel à bénévoles	bulletin com. Léglise	03/2025
Emission 'Curieux de Nature' - EEE	TV LUX	06/2025
Gestion du marais de Grendel	L'avenir du Luxembourg	17/12/25

7 GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de Travail	État d'avancement des travaux
comité de pilotage maillage vert et bleu FAUVILLERS	PRO soumis au jury SPW et validé;
comité de pilotage maillage vert et bleu MARTELANGE	PRO soumis au jury SPW, validation en cours
Comité de pilotage maillage vert et bleu ATTERT	Plusieurs réunions et Remise du projet final le 30 septembre

8 BILAN DE DYNAMIQUE DE RÉUNIONS

Cette liste est non exhaustive mais donne une idée d'un minimum de réunions/concertations dans lesquelles le CRM est représenté.

Date	Objet	Partenaires	Lieu	Nombre
06-01-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	17
08-01-25	Visite de terrain JMZH	CRM	Strainchamps	3
09-01-25	Vérification des données Fulcrum avec Coralie Et planification des inventaires	PNHSFE	Martelange	2
10-01-25	Conférences Cours d'eau et changements climatiques		Teams	70
14-01-25	Inter CR CURI	CRW	Namur	30
14-01-25	Inter-CR CuRI	CRW - DCENN		23
14-01-25	Visite de terrain pour creusement de mare à Sainlez	AC Fauvillers	Sainlez	2
15-01-25	Collège : Welcome Pack + présentation CRM	Commune d'Attert	Attert	10
17-01-25	Réunion de présentation du travail réalisé sur les EEE et coordination de la gestion 2025	DNF Habay	Martelange	3
21-01-25	Présentation tutti fruity et fresque de l'inondation	CRW	Namur	30
21-01-25	Formation animations Tutti Frutti et Fresque Inondation	CRW	Namur	23
22-01-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	5

22-01-25	Réunion d'antenne CRM	CRM	Martelange	4
22-01-25	Réunion journées des PN	PNVA	Attert	7
22-01-25	Réunion des antennes	CRM	Martelange	6
23-01-25	Réunion fresque inondation	CR Wallonie	Namur	29
27-01-25	Dispositif d'aide à l'entretien des CE communaux - Fauvillers 2025	STP - AC Fauvillers - DNF	Fauvillers	7
27-01-25	Réunion de coordination - Sauvetage des amphibiens à Witry	AC Léglise - ZP Luxembourg	Léglise	6
28-01-25	Formation manipulation Exact Lab	CuRI	Hamois	20
29-01-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
29-01-25	Collège : mares forestières	Commune d'Attert, PNVA	Attert	10
02-02-25	JMZH	CRM - PNHS Lux	Esch-sur-Sûre et Fauvillers	44
03-02-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	16
03-02-25	Rencontre Groupe bénévole batraciens	Tontecrap'	Attert	2
04-02-25	Réunion d'organisation des CTSBH	CRM - CRSC	Attert	3
04-02-25	Réunion Cohabitation Castor	Natagora	Attert	4
04-02-25	GT Inond'actions	CRW	Teams	6
06-02-25	COFIL CuRI	CRW - SPW		27
06-02-25	Visio Canard illimité collaboration Canada	Canard illimité	Attert	2

07-02-25	Réunion Cabinet du Gouverneur Province Luxembourg	CRM - CuRI prov. Lux. - GISER	Teams	7
10-02-25	Réunion IGN Hydronymie	IGN, citoyens, ...	Attert	9
10-02-25	Risques climatiques	CRIE Anlier	Anlier	8
11-02-25	Réunion mise à jour PA	AIDE	Visio	2
11-02-25	Visite e-biom ADN environnemental	CRW	Isnes	15
12-02-25	Réunion CTSBH	CRA	Visio	31
12-02-25	Réunion d'antenne	CRM	Visio	4
13-02-25	Réunion SPT - Fauvillers projet gué Wagières	Prov Lux	Sainlez	3
13-02-25	Webinaire Sponge Scapes - Introduction to sponge measures	CRM	Teams	134
13-02-25	Réunion Journées des PN	PNVA	Attert	7
14-02-25	COMAC QualiSûre		Bleesbrück	63
17-02-25	Préparation du projet de mares forestières\$	DNF	Attert	2
19-02-25	Réunion mise à jour PA	Commune de Bullange	Bullange	3
19-02-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
20-02-25	Adalia formation	Adalia, CR de Wallonie	Namur	42
24-02-25	Projet Life Lynx-loutre	Plusieurs Parcs naturels	Visio	?
24-02-25	COFIL Maillage vert et bleu	Commune d'Attert, PNVA, Syndicat d'initiative,...	Attert	9
25-02-25	Présentation Cit'in crise par le CORTEX	CuRI	Namur	18

26-02-25	Groupe de bénévoles migrations batraciens	PNVA	Post	5
03-03-25	réunion SPT travaux Mos112	Prov Lux	Bastogne	5
03-03-25	Réunion d'organisation des CTSBH	CRM - CRSC	Attert	3
03-03-25	Réunion préparatoire CTSBH	CRSC et CRM (Sûre)	Attert	4
04-03-25	Réunion collaboration service travaux	Attert	Attert	8
06-03-25	Formation Marchés publics de faible montant	PNHSFA	Martelange	17
06-03-25	Réunion JPN	Attert	Attert	8
07-03-25	Formation Marchés publics de faible montant	PNHSFA	Martelange	16
10-03-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	17
10-03-25	Réunion cabinet / CURI	CRW - SPW	Jambes	35
10-03-25	Réunion cabinet / EEE	CRW - SPW	Jambes	35
11-03-25	visio DCENN protocole ICE	DCENN	visio	6
12-03-25	Formation mares agricoles Natagora	PNHSFA - Natagora	Martelange	9
12-03-25	Formation mares agricoles	PNHSFE / Natagora	Martelange	8
12-03-25	Réunion avec écolieu 3 arbres pour collab'	PNVA	Parette	3
14-03-25	Séance info berce	Ensemble des communes des bassins de la Moselle et Amblève sauf la commune de Amblève et Bullange. CRA	Malmedy	16

		présent également		
14-03-25	Réunion mise à jour PA	Commune d'Amblève	Amblève	3
16-03-25	Salon Inondéa	CRW	Seneffe	185
17-03-25	Salon Inondéa	CRW	Seneffe	309
17-03-25	AG PNHSFA	PNHSFA	Martelange	53
18-03-25	visio DCENN + PNVS protocole ICE	DCENN PNVS	Martelange	5
19-03-25	Réunion inter-antenne	CRM	Martelange	6
19-03-25	Réunion des antennes	CRM	Botrange	7
19-03-25	Réunion antennes présentiel Botrange	CRM	Botrange	7
20-03-25	Comac EEE	CR de Wallonie	Namur	38
20-03-25	COMAC EEE	CRM	Jambes	30
22-03-25	Balade guidée JWE	PNHSFA	Martelange - Fauvillers	15
24-03-25	AG PNVA	PNVA	Attert	20
25-03-25	CET entrave	CR de Wallonie	Visio	?
26-03-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
26-03-25	Après la pluie ciné débat	PNVA	Attert	15
27-03-25	Conférence et balade salamandre	PNDG	Rosignol	12
27-03-25	Séminaire Biodiversité et ouvrages de gestion des eaux pluviales			89
28-03-25	Projet Life Lynx-loutre	Plusieurs Parcs Naturels	Visio	?
29-03-25	Formation gestionnaire de réserve: cas du castor et des EEE	Natagora	Bertrix	15

03-04-25	AG Martelange	Tous les partenaires du CRM	Martelange	?
03-04-25	AG CRM et visite de terrain	PNHSFA	Martelange	20
03-04-25	AG CRM	tous	Martelange	54
04-04-25	Réunion INTERREG	Commune de St-Vith	Prüm	5
05-04-25	Formation gestionnaire de réserve: milieux secs	Natagora	Bertrix	15
07-04-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	18
07-04-25	UVCW - Inondations		Courrière	150
08-04-25	Réunion mise à jour PA	Commune de Burg-Reuland	Burg-reuland	2
08-04-25	Réunion de terrain entrepreneur creusement de mares	Gillet terrassements	Faascht	3
09-04-25	Réunion de terrain entrepreneur creusement de mares	Gillet terrassements	Faascht	3
10-04-25	Réunion Projet Parc	Parc Naturel Haute-Fagne	Parc Naturel Haute-Fagne	6
10-04-25	Réunion préparatoire de l'animation INDSE			
12-04-25	Formation gestionnaire de réserve: fin et visite de terrain	Natagora	Bertrix	15
14-04-25	Réunion animation fête du PNHS Wasserfest		Martelange	3
15-04-25	Inter-CR CuRI	CuRI	Jambes	20
16-04-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
16-04-25	Concertations	DCENN DNF	Fauvillers /	13

	DCENN DNF enjeux Unio crassus	PNHSFA	Martelange	
17-04-25	Tenue stand au salon Municipalia	CRW	Marche-en-Famenne	10k
24-04-25	Workshop sur la gestion des EEE	CRW	Namur	26
05-05-25	Réunion mise à jour du PA	Commune de St-Vith	Parc Naturel Hautes-Fagnes	3
05-05-25	Formation Drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
07-05-25	Réunion préparatoire CTSBH	DNF	Stavelot	9
07-05-25	Passage en Collège communal	Attert	Attert	10
08-05-25	Réunion JPN	PNVA	Attert	7
08-05-25	Réunion d'organisation des CTSBH	DCENN	Teams	8
09-05-25	COMAC PNVA	PNVA	Attert	10
09-05-25	Fête du parc HS GDL	PNHS PNHSFA	Toodlermuehle	55
12-05-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	16
13-05-25	Réunion préparatoire CTSBH	CR de Wallonie	Visio	?
13-05-25	collège Fauvillers	Fauvillers	Fauvillers	16
13-05-25	Réunion préparation CTSBH	CRW	Teams	33
15-05-25	CTSBH réunion préparatoire Stavelot	CRA ; DNF	Stavelot	9
16-05-25	Réunion Projet INTERREG	Commune de St-Vith, Bullange, Amel	Visio	10
19-05-25	CTSBH	CRA, Commune de Bullange, Amel, St-Vith, burg-Reuland	Malmedy	36
19-05-25	Journées des Parc naturels	PNVA	Attert	100+
19-05-25	JEP	Fédération des PNW	Attert	95

20-05-25	Journées des Parc naturels	PNVA	Attert	100+
21-05-25	Formation drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
22-05-25	CTSBH Semois-Chiers Sûre et Attert	PNVA	Attert	35
22-05-25	CTSBH des antennes HS et Attert	Communes - DCENN - CRSC		50
24-05-25	Comission de gestion Natagora	PNVA	Attert	20
27-05-25	réunion chantier gué Wisbich	DEMNA, DNF	Wisembach	4
31-05-25	Formation Natagora Gestion d'habitats semi naturels	Natagora	Etalle	10
02-06-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	16
04-06-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
04-06-25	Passage en Collège	PNVA	Attert	10
10-06-25	Réunion CRM-HS PA		Martelange	3
12-06-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
12-06-25	Réunion au Collège de Martelange	AC Martelange - PNHSFA	Martelange	11
16-06-25	Réunion gestion EEE	Commune de St-Vith	St-Vith	4
16-06-25	Webinaire ADOPTA - enrobés perméables		Teams	120
16-06-25	AG PNHSFA	PNHSFA	Martelange	44
17-06-25	Formation drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
18-06-25	Choix des éclaircies mares forestières	DNF	Faascht	2
23-06-25	Réunion passe à poisson	DNF, DCENN	Ouren	6
24-06-25	Réunion pré-Collège	PNVA	Attert	3

24-06-25	Webinaire frelon asiatique	SPW	Webinaire	50+
24-06-25	Webinaire Ruissellement agricole ULG Gemblouc	ULG	Webinaire	50+
24-06-25	COPIL CuRI	CRW - SPW	Jambes	20
25-06-25	Réunion mise à jour PA	Commune de Bullange	Bullange	3
26-06-25	Réunion raton laveur	Plusieurs CR et Parcs	Visio	?
26-06-25	Webinaire DNEV raton-laveur	DNEV	Webinaire	30+
26-06-25	Webinaire DNEV raton-laveur	DNEV	Webinaire	30+
30-06-25	réunion élaboration new PA	Province de Liège	Liège	3
30-06-25	Réunion PGRI étude mutualisée	Communes	Martelange	6
01-07-25	Inter-CR CuRI	CRW - DCENN	Jambes	24
01-07-25	INTER-CR CURI	CRW	Namur	30+
02-07-25	Réunion raton laveur avec Pauline Emond ULG et Pascal Havart (30 min de pause)	ULG et DNF	Attert	3
02-07-25	Réunion balade Schockville ave	STP, SI Attert	Attert	8
07-07-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	18
07-07-25	Réunion nouveau PA - Martelange	AC Martelange	Martelange	4
08-07-25	réunion élaboration new PA	AIDE	Visio	2
08-07-25	Réunion nouveau PA - Légglise	AC Légglise	Légglise	4
08-07-25	Réunion DNF pour mises en réserves	DNF	Attert	7
10-07-25	Visite guidées des mares forestières pour le DNF	DNF	Faascht	20

11-07-25	réunion élaboration new PA	Commune de Amblève	Amblève	3
15-07-25	Réunion COPIL CuRI	CRW - DCENN	Teams	25
16-07-25	réunion élaboration new PA	Commune de Burg-Reuland	Burg-Reuland	3
16-07-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
16-07-25	Conseil communal PA 26-28	Commune d'Attert	Attert	35
24-07-25	COMAC EEE	CRW	Jambes	40
31-07-25	Réunion service pédago du PNHFE projet aquarium	PNHFE	Botrange	3
04-08-25	Réunion nouveau PA - Fauvillers	AC Fauvillers	Fauvillers	6
04-08-25	Réunion avenir de l'étang de Tattert	Commune d'Attert	Tattert	7
06-08-25	GT Inond'actions	CRW	Teams	6
07-08-25	Réunion avec la Province pour plan d'action	STP	Attert	5
12-08-25	Réunion nouveau PA - Vaux-sur-Sûre	AC Vaux-sur-Sûre	Vaux-sur-Sûre	5
19-08-25	GT Inond'actions	CRW	Teams	6
20-08-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
20-08-25	Passage en Collège acquisition Etang Gengler	PNVA	Attert	11
21-08-25	Réunion projet Moulin Kuborn	AC Martelange - PNHSA	Martelange	7
21-08-25	Réunion nouveau PA - DCENN	DCENN	Martelange	3
26-08-25	réunion projet INTERREG	Commune de St-Vith	Prüm	13
27-08-25	Formation drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
27-08-25	Réunion PA - actions provinciales	SPT	Martelange	5

01-09-25	Conférence COPIL Horizon climatic		Martelange	15
04-09-25	Inter-CR CuRI	CRW - DCENN	Jambes	22
04-09-25	COPIL CURI	Namur	Attert	35
08-09-25	Collège : présentation du projet de l'étang de Tattert	Commune d'Attert	Attert	9
09-09-25	Formation drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
10-09-25	Réunion Service technique Provincial	STP	Attert	4
11-09-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
12-09-25	Réunion projet AIDE	AIDE	Teams	2
16-09-25	Formation Drone	Ecole du drone	Villers-le-bouillet	2
17-09-25	Réunion CRM	CRM	Visio	5
17-09-25	Réunion d'équipe CRM		Teams	4
17-09-25	Réunion CRM Florine	CRM	Visio	4
19-09-25	Visite site AIDE	AIDE	Manderfeld	3
23-09-25	Réunion interne PDG du PNVA	PNVA	Attert	6
24-09-25	Réunion COPIL Schakeler bach	PNVA	Attert	8
25-09-25	Formation drone	Ecole du dorne	Villers-le-bouillet	2
25-09-25	Réunion grand public PDG	PNVA	Attert	15
30-09-25	Formation IA	PNHFE	PNHFE	18
01-10-25	GT biodiversité	CR	Wanze	11
01-10-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	7
02-10-25	Réunion nouveau PA - Idelux	Idelux	Martelange	3
02-10-25	Réunion comm Lux response, CRW		Teams	

	Lux, GISER, IDELUX			
06-10-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	16
06-10-25	GT Inondée		Teams	10
07-10-25	AG Attert	CR et partenaires	Attert	18
07-10-25	AG CRM		Attert	
07-10-25	AG CRM à Attert	PNVA	Attert	25
08-10-25	Formation drone théorie	IFPME Huy	Huy	9
09-10-25	Formation drone théorie	IFPME Huy	Huy	7
10-10-25	Formation drone théorie	IFPME Huy	Huy	8
11-10-25	Réunion commission de Gestion Natagora	Natagora	Rossignol	18
13-10-25	Colloque DNF	DNF. CR. Natagora...	Namur	?
13-10-25	Colloque DNF restauration Nature	DNF	Namur	100+
14-10-25	Point Hebdo CURI	CRW	Visio	15
15-10-25	Webinaire Open river	CR; Parcs Naturels ...	webinaire	?
15-10-25	Webinaire Open rivers			
15-10-25	Webinaire Open Rivers	PNVS	Webinaire	45
16-10-25	Réunion préparation GT CTSBH	CRA	Stavelot	3
18-10-25	Salon de l'inondation		Woustvillers	
20-10-25	Réunion Cantonnement de St-Vith	DNF	St-Vith	10
21-10-25	Réunion CuRI CRM - Coordination		Martelange	4
21-10-25	Réunion CURI à la	CRM	Martelange	4

	Sûre			
22-10-25	GT biodiversité	CR	Teams	7
22-10-25	GT Biodiversité	CRW	Visio	7
24-10-25	Workshop EEE	CR; DEMNA	Gembloux	22
03-11-25	GT Inondée	CRW	Teams	10
03-11-25	Réunion d'équipe	PNHSFA		17
04-11-25	Point Hebdo CURI	CRW	Visio	12
04-11-25	Amélioration PARIS PGRI	DCENN	Visio	15
05-11-25	Réunion d'équipe PNVA	PNVA	Attert	6
05-11-25	Forum Grande région sécheresses et inondations (ULG)	ULG	Arlon	50?
06-11-25	Etude hydrologique St-Vith	Administration communale de Bullange; St-Vith; Burg-Reuland; DNF; CRA; CRM; DCENN	Saint-Vith	13
07-11-25	Réunion hydronyme	Commune de St-Vith; 2 Toponomiste; CRM; CRA	Saint-Vith	5
12-11-25	Colloque translocation	Natagora, Natagriwal, DNF, Parcs Naturels, CR ...	Dinant	?
14-11-25	Réunion Burg-Reuland pollution carrière	Commune de Burg-Reuland; CR; exploitant de la carrière	Burg-Reuland	6
17-11-25	Formation aux agents constateurs	Contrats de rivières de Wallonie	Namur	34
	Formation aux agents constateurs	CRW	Namur	34
17-11-25				
18-11-25	Journée CURI	CRW	Olloy/Viroin	25?

	Réunion/visites DCENN			
20-11-25	Formation aux marchés publics	Parcs Naturels; CR	Namur	22
21-11-25	Réunion PGRI - Fauvillers	AC Fauvillers	Fauvillers	5
25-11-25	GT Inond'actions	CRW	Namur	6
26-11-25	Réunion préparation activités CuRI JWE	CRA - AC Saint-Vith	Saint-Vith	4
26-11-25	Réunion GT Nature PDG PNVA	PNVA	Attert	12
01-12-25	Webinaire entretien des mares	ASBL Naturalistes diverses	Webinaire	50?
01-12-25	Réunion d'équipe	PNHSFA	Martelange	17
	Webinaire entretien des mares	ASBL Naturalistes diverses	Webinaire	30?
01-12-25				
02-12-25	Réunion / visite de salles Inondéa		Liège	4
02-12-25	Rencontre interreg STEP Grendel	Idelux, maison de l'eau etc	Arlon	10
02-12-25	GT Frelon asiatique	l'Abeille arlonaise	Attert	9
05-12-25	Réunion ruisseau de Schockville avec propriétaires privés	STP Lux	Schockville	6
08-12-25	Recherches compensations mares forestières	DNF	heinstert	2
12-12-25	GT Inond'actions	CRW	Team	6
14-12-25	Gestion Marais de Grendel	Natagora	Grendel	15
15-12-25	Réunion Frelon asiatique	Province du Lux	Libramont	10
16-12-25	Comac EEE	CR; DEMNA	Namur	28
16-12-25	Visite d'Adopta	CRW	Douais	25
17-12-25	Journée d'équipe	CRM	Botrange	6

9 POINTS POSITIFS ET NÉGATIFS

CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ET LA MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DÉVELOPPÉE

Notons en 2023 des changements dans les équipes de l'Our et de la Haute-Sûre. Du côté du Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel, le recrutement d'un chargé de mission bilingue et qui correspond au profil recherché a été assez laborieux. Pour cette raison, durant quasi 6 mois, l'antenne n'a pas eu de chargé de mission ce qui rend compliqué voir impossible la réalisation des missions, notamment l'inventaire, la convention EEE et les actions avec les délais courts. Ce poste est à nouveau vacant fin 2024.

L'absence de la coordinatrice a également été un point important en cette année 2025 ainsi que l'énergie investie par les antennes dans le renouvellement du PA pour la programmation 2026-2028.

10 AVIS DU COMITE DE RIVIÈRE

Le Comité de Rivière est informé régulièrement de l'état d'avancement du Programme d'Actions.

Lors de chaque Assemblée, les antennes présentent quelques actions clés qui ont eu lieu durant le semestre. Le Comité de Rivière est invité à poser des questions, proposer des solutions et des idées pertinentes pour améliorer le fonctionnement et les résultats du Contrat de Rivière Moselle. Le cas échéant, ces avis sont relayés et notifiés dans les PV des réunions pour ensuite être mis en œuvre.

En 2026, une nouvelle formule est proposée pour l'Assemblée Générale. Les points administratifs à valider seront très rapides et 90% de la séance du Comité de Rivière sera consacrée à la présentation d'Actions concrètes, de réalisations de missions ou d'expériences inspirantes pour les divers acteurs du sous-bassin de la Moselle. Une proposition de Groupes de Travail est également suggérée au besoin si plusieurs membres souhaitent aborder un thème spécifique en petit groupe.

11 TABLEAU DES ÉTUDES MENÉES

Intitulé	Auteur	Objectifs	Résultats
Projet définitif maillage vert et bleu FAUVILLERS	PNHSFA	présentation jury SPW	PRO validé;
Projet définitif maillage vert et bleu MARTELANGÉ	Bief-Cariçaie	présentation jury SPW	PRO en cours de validation
Projet définitif maillage vert et bleu ATTERT	PNVA	présentation jury SPW	AVP validé; phase PRO en cours

12 COMPTE ET BILAN FINANCIERS

Les documents nécessaires sont disponibles en annexe ou sur demande à la coordination :

crmoselle@gmail.com